

LA CITE

ARCHITECTURE
URBANISME
ART PUBLIC

ET TEKHNE

INFORMATION
TECHNIQUE

JANVIER 1930

VOLUME VIII

NUMÉRO 7

LE NUMÉRO : 5 FRs

LA CITE

REVUE MENSUELLE BELGE
D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME, ET D'ART PUBLIC

& TEKHNE

SUPPLÉMENT D'INFORMA-
TION ET DE TECHNIQUE

SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR : R. VERWILGHEN, ING. C. C.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : ÉMILE HENVAUX

RÉDACTEURS : J. DE LIGNE, architecte, Bruxelles - J. J.

EGGERICKX, Architecte, Bruxelles - N. HOSTE, Architecte,

Bruges - L. VAN DER SWAELMEN, architecte-paysagiste-

urbaniste, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD, Amsterdam.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.

ABONNEMENTS : Belgique : 40 francs. Étranger :

55 francs ou 11 belgas. - Le numéro : 5 francs

Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies

Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.

TEKHNÉ

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

TROISIÈME ANNEE (NOUVELLE SERIE) - 1930. - NUMERO 7

Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne

Ainsi qu'il a été rapporté dans le numéro 5 de « La Cité », le Deuxième Congrès International d'Architecture Moderne, qui eut lieu à Francfort fin octobre 1929, ne pût terminer la tâche complexe que comportait son ordre du jour : l'établissement des bases scientifiques de la Maison minimum.

Le Troisième Congrès aura donc pour premier but l'achèvement de ce travail. Au programme de ce même Congrès a été fixé l'examen du problème urbanistique, examen dont les conclusions seront vraisemblablement établies à l'occasion du Quatrième Congrès.

Le Congrès de cette année aura lieu à Bruxelles, en octobre. Les trois architectes suivants ont été désignés pour guider les travaux de l'assemblée : président, le Professeur K. Moser, de Zurich; vice-présidents, les architectes Ernst May (Francfort-sur-Main) et Victor Bourgeois (Bruxelles).

On sait qu'une Exposition importante, documentaire et critique, aura lieu à Bruxelles en même temps que se dérouleront les séances du Congrès. Cette exposition portera sur les deux problèmes mis à l'ordre du jour du Con-

grès : la Maison minimum et le problème urbanistique.

On trouvera dans la matière du présent numéro :

1) Les statuts de l'Association « Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne », statuts élaborés lors du Congrès de Francfort-sur-Main, le 26 octobre 1929.

2) Le compte-rendu de la récente réunion préparatoire qui eut lieu à Paris, chez l'architecte Le Corbusier, et dont le but était la fixation du programme du Congrès de Bruxelles. Cette réunion à laquelle assistait seule la Commission élue à Francfort a permis de mettre au point d'importants détails d'ordre pratique qui assureront l'organisation des diverses séances : rentrée des rapports, discussion, indications des dates, locaux, etc.

3) Le premier des quatre rapports présentés au Congrès de Francfort, celui des architectes Le Corbusier et P. Jeanneret, de Paris.

Le rapport de l'architecte Victor Bourgeois sera publié au cours du prochain numéro. Seront données ensuite, les traductions des rapports des architectes Profess. W. Gropius (Berlin) et H. Schmidt (Bâle).

Nous commençons dans ce numéro 7 la publication des rapports présentés au II^{ème} Congrès International d'Architecture Moderne (Francfort s/Main, octobre 1929).

On trouvera à la page 101 le rapport des Architectes Le Corbusier et P. Jeanneret.

STATUTS de l'Association " Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne "

Acquis lors du Congrès à Francfort s/Main, le 26 octobre 1929

§ 1. — Il a été constitué une Association Internationale « Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne ». Dans cette Association peuvent entrer comme membres :

a) Architectes membres des Unions d'Architecture Moderne des différents pays qui ont adhéré aux principes adoptés par le Congrès de La Sarraz en juin 1928.

b) Architectes qui ont adhéré aux principes de l'Association et qui appartiennent à un pays qui ne possède point d'Union.

c) Les membres honoraires élus par le Congrès.

§ 2. — Le but de l'Association est :

a) De formuler le problème architectural contemporain;

b) De représenter l'idée architecturale moderne;

c) De faire pénétrer cette idée dans les cercles techniques, économiques et sociaux;

d) De veiller à la réalisation du problème de l'architecture.

§ 3. — Les organes de l'Association sont :

1) Le Congrès est l'assemblée générale des membres de l'Association. Au dehors des membres peuvent prendre part au Congrès des invités.

Le Congrès se réunit tous les 1 ou 2 ans sur convocation du président de l'Association.

Le Congrès règle toutes les affaires qui ne sont pas du ressort des autres organes de l'Association.

Le Congrès prend ses décisions à la majorité des voix des membres présents qui ont le droit de voter.

Il nomme les délégués (membres du Comité International pour la réalisation des problèmes architecturaux contemporains, CIRPAC), leurs suppléants.

Le Congrès nomme à la majorité des deux tiers des voix des membres présents le président et les vice-présidents de l'Association.

Le président nomme le secrétaire.

2) Le « Comité International pour la réalisation des problèmes architecturaux contemporains » (CIRPAC). Les membres du CIRPAC (dits « Délégués ») et leurs suppléants sont élus par le Congrès. Chaque Union nationale est représentée dans le CIRPAC par un membre. Les délégués et leurs suppléants sont élus pour le temps jusqu'au prochain Congrès et sont rééligibles. Les unions nationales ont le droit de proposition.

Le CIRPAC se réunit sur convocation du président de l'Association qui est en même temps président du CIRPAC. Le président décide lieu et temps des réunions du CIRPAC.

Le CIRPAC a pour mission :

a) De préparer l'ordre du jour du prochain Congrès;

b) De constituer le bureau pendant le Congrès;

c) D'exécuter les décisions du Congrès.

Chaque groupe national a le droit de déléguer aux séances du CIRPAC un membre avec voix consultative. D'autres membres peuvent lui être adjoints sur la proposition ou avec l'accord du président.

§ 4. — Les membres de l'Association sont tenus à verser une cotisation de 20 francs suisses jusqu'au 1^{er} avril de l'année courante. Par le versement de cette cotisation les membres acquièrent le droit de participer aux réunions du Congrès. La contribution annuelle totale de chaque groupe doit être remise au secrétariat par les délégués.

§ 5. — Les statuts de l'Association peuvent être révisés en tout temps, soit totalement, soit partiellement, sur décision du Congrès prise aux deux tiers des voix des membres présents.

Les motions doivent être présentées auprès du secrétaire de l'Association trois semaines avant la réunion du Congrès.

Secrétariat : Zurich, Doldertal, 7.

T E K H N É

Réunion de la Commission élue par le Congrès pour la fixation du programme du III^{me} Congrès 1930

Le 3 février s'est réunie à Paris la Commission chargée de préparer le III^e Congrès International d'Architecture Moderne. Assistaient à cette réunion, les architectes Victor Bourgeois (Bruxelles), Le Corbusier (Paris), Hans Schmidt (Bâle), Mart Stam (Francfort-Rotterdam), ainsi que le secrétaire Dr. S. Giedion (Zurich). Les architectes Ernst May (Francfort) et Walter Gropius (Berlin) s'étaient fait excuser.

Cette commission a examiné les propositions des sections belge, danoise et française, propositions qui ont servi de bases à l'établissement de l'ordre du jour.

La section danoise a insisté sur la nécessité de séparer l'étude de la maison minimum « actuelle » de celle de la maison minimum qu'il sera possible de réaliser avec des moyens plus perfectionnés.

La section française a porté l'attention sur les réactions de l'organisation collective et de l'innovation technique, tandis que la section belge a fait des propositions relatives à l'examen de la question du lotissement.

RAPPORTS.

Les diverses sections nationales recevront à bref délai une notice contenant des propositions pour la rédaction des rapports. Ceux-ci et les propositions de résolutions à présenter au III^e Congrès devront parvenir au Secrétariat, Zurich, le 30 juin 1930, dernier délai. Les rapports seront examinés par la Commission, qui se réunira le 5 juillet à Bruxelles. Les éléments essentiels de ces rapports seront transmis aux diverses sections nationales. Celles-ci, à leur tour, enverront au Secrétariat, à Zurich, avant le 15 septembre, les résumés des interventions qu'elles se proposent de faire.

EXPOSITION.

A l'occasion du III^e Congrès, une exposi-

tion sera organisée pour illustrer le thème des discussions. Outre les plans d'habitations minimum, ayant déjà figurés à Francfort, et qui font actuellement le tour de l'Europe, d'autres présentations seront consacrées aux plans de lotissements, aux nouvelles méthodes techniques, ainsi qu'à des projets conçus en dehors des réglementations actuelles. Une Commission composée des architectes Bourgeois, Henvaux, Stam, Verwilghen, a été chargée du choix et de la présentation de ces divers documents.

Des indications précises à ce sujet seront communiquées à bref délai.

DISCUSSIONS.

Les rapports, imprimés et distribués avant le Congrès, ne seront pas lus en séance.

La discussion, limitée aux questions techniques de la réglementation et des innovations techniques se fera en deux parties.

En principe, la parole sera d'abord donnée aux membres qui ont annoncé leur intervention, ensuite une discussion générale, suivie de vote, aura lieu.

OBSERVATIONS.

Les dates indiquées dans la présente notice ne peuvent en aucun cas être modifiées, vu le contrat qui lie la section belge organisatrice du Congrès avec l'administration du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, où aura lieu le Congrès.

Toute la correspondance relative à l'organisation matérielle du Congrès doit être adressée à Bruxelles, 103, avenue Seeghers, tandis que toute communication relative à l'ordre du jour du Congrès doit être envoyée au Secrétariat, Zurich, 7, Doldertal.

LES INITIATIVES DE "LA CITÉ,,

I. Dès à présent, les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet, est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

II. Abonnés et annonceurs de la Revue ont, dès ce jour, à leur disposition un service gratuit de documentation bibliographique, pouvant, à leur demande, les renseigner sur toutes études, articles ou livres ayant paru sur les sujets se rapportant aux activités de la Revue.

Adresser les demandes au siège de LA CITE, Bruxelles : 10, place Loix.

III. Avec notre numéro d'octobre, nous inaugurerons la publication régulière de DOCUMENTS INDUSTRIELS. Ceci a pour objet de porter à la connaissance de nos lecteurs, architectes et techniciens du bâtiment, les productions remarquables, créées et fabriquées en série pour la construction par les firmes industrielles.

Nous faisons donc appel aux dites firmes pour qu'elles mettent à notre disposition les documents qu'elles possèdent et qui rentrent dans l'esprit de l'architecture vivante : — perfection technique, standardisation, absence d'ornement.

On trouvera à la page suivante le rapport présenté au Congrès de Francfort par les Architectes LE CORBUSIER et P. JEANNERET. Ce rapport et les suivants sont imprimés sur les pages du milieu de TEKHNÉ afin qu'il soit possible éventuellement de les détacher de la revue pour les placer dans un dossier spécial.

Rapport de MM. Le Corbusier et P. Jeanneret, architectes à Paris.

ANALYSE DES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DU PROBLÈME DE LA "MAISON MINIMUM"

I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'habitation est un phénomène biologique.

Pourtant les vases, les locaux, les espaces qu'elle comporte, sont limités par une enveloppe obéissant à un régime statique.

Événement biologique, événement statique, ce sont deux ordres de choses différents. Ce sont des fonctions indépendantes l'une de l'autre. L'esprit qui s'attache à la solution de l'une ou de l'autre de ces questions suit des chemins divers.

La pauvreté, l'insuffisance des techniques traditionnelles, ont entraîné une confusion de pouvoirs, un mélange forcé de fonctions indépendantes l'une à l'autre. Des méthodes de bâtir en sont issues, qui ont été codifiées par les Ecoles et les Académies. Ces procédés hybrides sont onéreux; ils n'économisent ni la matière, ni l'effort; ils ne peuvent pas résoudre le problème économique présent: la « Maison Minimum », car le gaspillage qu'ils entraînent ne peut s'accorder aux conditions sévères de l'économie générale. Cela est vrai dans tous les pays. L'impasse a conduit à la crise du logement. Il faut trouver et appliquer de nouvelles méthodes claires, qui permettent de composer les plans d'habitation utiles et qui, pour leur réalisation, s'offrent naturellement à la standardisation, à l'industrialisation, à la taylorisation.

Si le diagnostic d'insuffisance caractérisée des méthodes traditionnelles n'était largement suffisant pour nous engager à rechercher des solutions nouvelles, l'histoire de l'Architecture (le passé chez nous, ou parfois même le présent sous d'autres climats) nous démontrerait qu'il existe ou qu'il a existé des méthodes de construire la maison infiniment plus sou-

ples, plus profondément et richement architectural que celles que nous imposent les traditions actuelles. (La maison lacustre, la maison de bois gothique, le chalet suisse (blockhaus), l'isba russe, la paillotte indochinoise, le pavillon de thé japonais, etc., etc.).

Il faut trouver et appliquer des nouvelles méthodes claires, qui permettent de composer les plans d'habitation utiles et qui s'offrent naturellement à la standardisation, à l'industrialisation, à la taylorisation.

Si l'on ne classe pas deux événements indépendants : *agencer le logement*, d'une part, et *construire la maison*, d'autre part,

si l'on ne différencie pas deux fonctions étrangères : *un système organisé de circulation* d'une part, et un *système de structure* d'autre part;

si l'on maintient les méthodes traditionnelles par lesquelles les *deux fonctions sont mêlées et dépendent l'une de l'autre*,

nous demeurerons pétrifiés dans la même immobilité :

a) l'industrie ne pourra pas s'emparer de la « *maison minimum* ».

b) l'architecte ne pourra pas faire de plans adaptés à l'économie moderne. La société en plein état de reformation sociale et subissant une dangereuse crise de logement ne pourra pas disposer de la « *Maison Minimum* ».

L'exploitation domestique consiste en une suite régulière de fonctions précises. La suite régulière de ces fonctions constitue un phénomène de circulation. La circulation exacte, économe, rapide, est à la clef de l'architecture contemporaine. Les fonctions précises de la vie domestique exigent divers espaces dont la contenance minimum peut être fixée avec assez de précision; à chaque fonction, il faut

une *contenance minimum type*, standard, nécessaire et suffisante (échelle humaine). La suite de ces fonctions s'établit suivant une logique qui est plutôt d'ordre biologique que géométrique. On peut établir le schéma de ces fonctions au long d'une ligne continue. On lira alors clairement le jeu des superficies et leurs contiguités. On appréciera que ces superficies dans leur enchaînement n'ont pas grande communauté avec les formes et les superficies plus ou moins arbitraires des chambres traditionnelles.

La standardisation est le moyen par lequel l'industrie peut s'emparer d'un objet et le produire à bas prix en grande série. Les fonctions domestiques de la maison ont ce caractère incontestable, c'est qu'elles se réalisent sur des plans horizontaux qui sont des *planchers*; qu'elles nécessitent l'afflux de lumière qui, de jour, ne peut être (en principe) que par les façades : *les façades sont des fournisseurs de lumière*. Les cloisonnements, qui limitent la série des « contenances » nécessaires à l'exploitation domestique, n'ont aucun rapport direct avec des murs; ce sont des membranes minces, isolantes ou non. La façade fournisseuse de lumière ne peut, par sa propre définition, porter les planchers de la maison. Les planchers seront portés indépendamment de la façade par des poteaux.

Dès lors, le classement étant fait : « planchers » et « façades-lumière », le problème se pose sans ambiguïté ainsi : mettre à la disposition de l'architecte des surfaces de plancher libre recouverte de surfaces de plafonds libres; sur cette superficie disponible, l'architecte aménagera suivant la demande, les locaux (ou vases) reliés les uns aux autres par une circulation rationnelle. La lumière solaire sera fournie par les façades extérieures disponibles à cet effet; les jours pourront être pris à n'importe quel endroit en largeur ou en hauteur, de ces façades, et la profondeur de la maison sera dictée par la hauteur des surfaces de façade entre deux planchers. Les planchers seront formés d'un système de dalles ou de poutres ou de voûtes plates portées par des poteaux fondés directement dans le sol, ou suspendu par des systèmes de ponts et d'aiguilles pendantes qui permettront de diminuer le nombre des poteaux et ouvriront la voie à des méthodes statiques qui ne sont pas encore courantes

dans le bâtiment. La disposition de ces poteaux ou aiguilles sera dictée par une juste estimation des portées à franchir : le principe qui nous paraît essentiel du « *plafond libre* » (pour réaliser le « *plan libre* ») réclame la suppression des sommiers apparents. Afin d'autoriser des perspectives d'industrialisation, les écartements des poteaux et les portées des poutres seront standardisées. La présence de poteaux à l'intérieur du logis (présence qui représente environ le 0,5 % de la surface bâtie) ne peut nullement troubler l'architecte lorsqu'il procède à l'établissement du plan de la maison (grandeur, forme des locaux et circulation, disposition des meubles).

Les matériaux modernes, l'acier, et le béton armé permettent de réaliser dans la précision la fonction portante de la maison, c'est-à-dire l'ossature.

Nous estimons que la maison minimum doit être érigée sur ossature indépendante, fournissant le plan libre et les façades libres.

En 1926, Auguste Perret, parlant du *ciment armé* dans un cycle de conférences à la Bourse du Travail, à Paris, affirmait : « Il est fou de songer à employer le béton armé dans la construction de petites maisons; c'est beaucoup trop cher. Seules les grandes constructions peuvent être économiquement construites en ciment armé ». Cette affirmation d'un illustre constructeur montre que les opinions peuvent différer profondément.

Nous partons d'un autre point de vue, non pas de celui de l'état du présent, mais de celui de l'avenir : ayant démontré ci-dessus que la solution idéale comporte *ossature* et par conséquent *plan* et *façades libres*, nous disons : le fer et le béton armé se prêtent à ces nécessités. Le béton pour de grands chantiers et le fer pour des maisons disséminées et montées à sec. L'industrie existe avec tout l'outillage et toutes les méthodes de mise en œuvre du fer et du ciment armé. Le plan libre et la façade libre s'offrent à l'équipement rationnel de la maison. L'équipement rationnel (réponse à la fonction biologique) entraîne une économie de surface d'habitation, par là, de cube, par là de frais d'établissement. La maison « équipée » rationnellement, par des éléments de série fabriqués par la grande industrie, entraîne une économie considérable d'exploitation et de frais de construction. Mais l'équi-

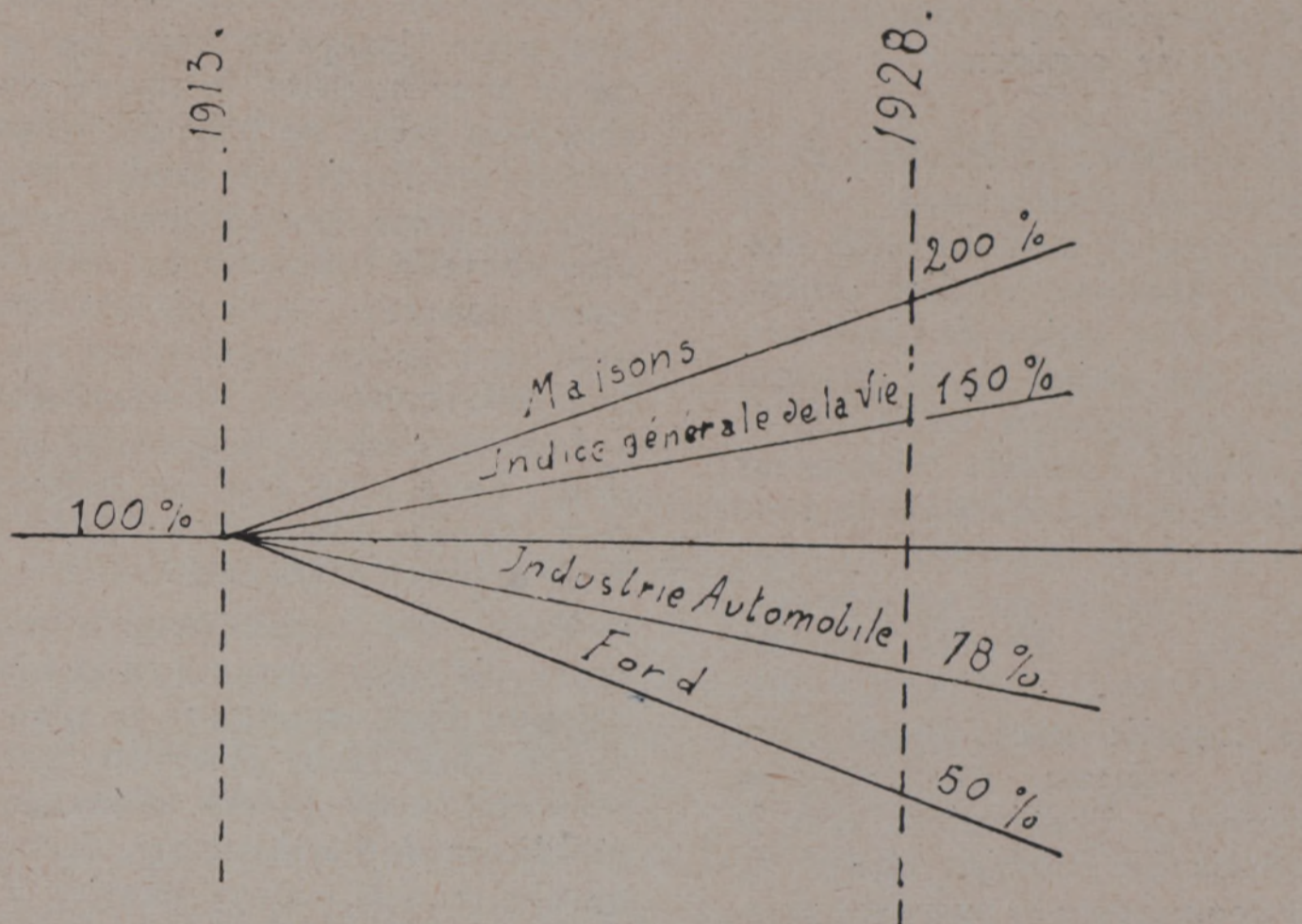
T E K H N É

pement rationnel qui remplace une grande part du mobilier et qui apporte des facilités inconnues jusqu'ici ne peut être réalisé qu'en fonction de l'ossature libre et du plan libre. Donc il faut admettre le plan libre et la façade libre et créer des ossatures libres.

Si cette décision devait entraîner des dépenses plus élevées, *ce fait paradoxal ne proviendrait que de l'inorganisation momentanée de l'industrie*. Il faudrait tolérer cette période déficitaire, passer au travers, et par l'organisation industrielle d'une part et la mise au point de l'équipement domestique d'autre part, on aboutirait à bref délai à une position entièrement nouvelle dans l'histoire de l'architecture

dans des conditions complètement différentes de celles habituelles, pour le prix de 38.500 francs français par maison.

Et nous affirmons que ce prix de 38.500 francs sur la base de 100 maisons, pourrait être abaissé, dans la proportion des prix des voitures automobiles de série par rapport aux automobiles hors série. Nous avons, en effet, réalisé la maison à sec, et nous avons agi comme les constructeurs d'autos et de wagons. Voici les taux américains, révélateurs du manque actuel de synchronisme entre l'industrie et le bâtiment, ces chiffres ont été rapportés d'Amérique par Walter Gropius :



et du même coup, à la solution de la *maison minimum*.

Mais nous nous empressons d'ajouter que sur la demande de M. Loucheur, Ministre du Travail, nous avons établi les plans de maisons totalement industrialisées, faites avec les matériaux les plus chers, la mise en œuvre la plus soignée. Nous avons en quelque sorte sorti la maison de la glaise, de la carrière, du mortier; nous l'avons transportée dans l'usine, chez l'industriel, sur le tapis de la taylorisation. Et sur une base de *cent maisons*, nous avons, avec prix à forfait, logé 6 personnes — le père et la mère et quatre enfants —

Ce pourrait être un faux chemin suivi par l'architecture moderne, que de vouloir construire en série des maisons-types (un, deux, quatre, dix types même) et de les répandre sur le pays. Cela supprimerait la raison d'être d'une masse d'architectes. Or, à ce sujet, notre camarade Hoste, au premier congrès de la Sarre de l'an dernier s'écriait : « Et si la standardisation, l'industrialisation devaient anéantir la vocation d'architecte, je m'inclinerais et dirais que nous n'aurions pas le droit de réagir contre un événement inéluctable ». Mais, rassurez-vous, cher Hoste, le métier d'architecte ne disparaîtra pas; plutôt, il se dispersera, se

diffusera en un nombre considérable de branches; à vrai dire, l'architecture a étendu son champ formidablement.

Nous croyons à ceci : pour ce qui est de la « Maison Minimum » (outil social indispensable à l'époque présente), le problème architectural pourrait se concentrer sur l'équipement dans la maison. Suivant le problème (contenance), suivant le rang social, la qualité de l'habitant (mode de vivre), suivant l'insolation, le vent, la situation topographique (urbanisme), l'architecte d'équipement pourra inventer des groupements biologiques dans un cadre statique standard. Les méthodes industrielles réclamées ici, issues d'un changement catégorique des éléments en présence deviennent donc utilisables sous tous climats, puisqu'elles peuvent se conformer à toutes les conditions locales.

L'ossature sera standard; les éléments de la maison, les objets de l'équipement seront standards, sur une série de modèles variés établis à juste échelle humaine (escalier, portes, fenêtres ou pans de verre, casiers de l'intérieur, etc.). L'industrie des objets de la maison, jusqu'ici limitée aux appareils sanitaires, de cuisine, de chauffage, s'étendra infiniment plus loin. Et la tâche d'un Congrès comme le nôtre, sera sur le labeur individuel de nous tous, d'essayer de normaliser par une convention internationale, les diverses mesures types de l'équipement. À vrai dire, l'industrie, vers laquelle nous allons faire un geste décisif, réclame une révision totale des fonctions de l'habitation, sous le signe simple, concis (et combien chargé de puissance révolutionnaire) : « respirer, voir, entendre », ou « air, son, lumière », ou « ventilation et isothermie, acoustique, radiation lumineuse », etc...

La Science nous fait défaut, partout, en tout. La physique et la chimie sont les territoires où nous devons aller prospecter les vérités suffisantes.

Vous voyez, qu'avec ce programme, nous avons quitté définitivement les terres de la tradition. Nous trouverons plus de lumière chez les sauvages (les hommes de la nature, que les Académies n'ont pas touchés); mais aussi nous avons à sceller de nouvelles alliances avec le monde scientifique de la grande production contemporaine.

Nous sommes, par ailleurs, rassurés. Malgré la griserie ou le vertige des mots aujourd'hui à la mode dans nos milieux de gauche, ceux qui se voueront à la solution du problème de la maison minimum, sauront toujours (malgré eux, s'ils ont des théories sévères ou des principes absolus) « faire des dieux » avec des morceaux de bois, de fer, de ciment ou de produits divers assemblés.

Donc l'architecture ne sombrera pas par la faute de « *maison minimum* ».

Pour finir, un mot sur ces embryons de systèmes nouveaux qui ont provoqué l'aurore (bien pâle encore) d'une architecture contemporaine.

Lorsqu'on quitte une voie pour en prendre une autre, lorsqu'on cesse par exemple, de nager pour marcher, lorsqu'on cesse de marcher pour voler, on brise des harmonies musculaires établies et l'on sombre, à moins qu'on ne crée par une réaction intense et persévérante, une nouvelle harmonie où tous les rapports seront nouveaux, mais où leur cohérence, leur unité de principe, apporteront une aisance, un bon fonctionnement, un grand rendement.

L'unité, c'est à cela que tend chaque évolution. Tout peut être un mouvement, tout peut changer d'un jour à l'autre, mais l'unité seule apporte l'efficacité.

Nous vous avons, pour la maison maximum, dit notre croyance en la nécessité d'une ossature libre, apportant le plan libre et la façade libre. Nous observons que ce concept technique nous permet d'envisager tous les problèmes de l'architecture, depuis la maison minimum, à la maison locative, à l'immeuble de bureau, au gratte-ciel, au Palais (si le mot ne vous écorche pas les oreilles).

La thèse est simple : pour agir, l'homme a besoin de surfaces horizontales à l'abri de la pluie, de la température, de la curiosité. C'est tout.

Dans si nous avons besoin de surfaces horizontales, nous ne construisons plus de toits inclinés qui sont inexploitable; mais nous aurons la possibilité d'établir (contre les effets de la dilatation) des jardins sur la maison et par conséquent, d'apporter des modifications profondes à l'économie générale du plan de la maison.

Mais n'ayant plus besoin de fonder dans

LA CITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1930

VOLUME VIII

NUMÉRO 7

CAHIER SPÉCIAL SUR L'ARCHITECTURE ET L'AMÉNAGEMENT D'EXPOSITIONS

Ce cahier a été composé sans prétention; et surtout sans la prétention d'être complet. Le problème des expositions est trop vaste et trop complexe pour qu'il soit possible de réunir en quelques vingt pages tous les travaux intéressants réalisés en ce domaine.

Nous nous sommes donc bornés à rassembler ici une série d'œuvres remarquables de constructions ou d'aménagements d'exposition. Toutes ces œuvres datent de l'après guerre, et presque toutes ont été réalisées. Notre intention étant de faire suivre ce premier cahier par un second, consacré lui aussi au même problème, force nous a été de diviser (peut-être arbitrairement), la matière en deux chapitres : les extérieurs, ensembles, jardins et bâtiments divers — et les intérieurs, avec modes de présentation des choses exposées. C'est à ce second chapitre qu'est réservé notre prochain cahier.

Cette année s'annonce comme singulièrement chargée, en matière d'expositions, tant chez nous qu'à l'étranger. Les grandes manifestations de Berlin et de Stockholm, les expositions spéciales de Vienne et de Zurich entreront en compétition avec nos propres manifestations d'Anvers et de Liège. Puissions-nous n'avoir pas trop de déception; en nous remémorant ce principe essentiel qui veut qu'une exposition soit une manifestation de Progrès!

LA CITÉ.

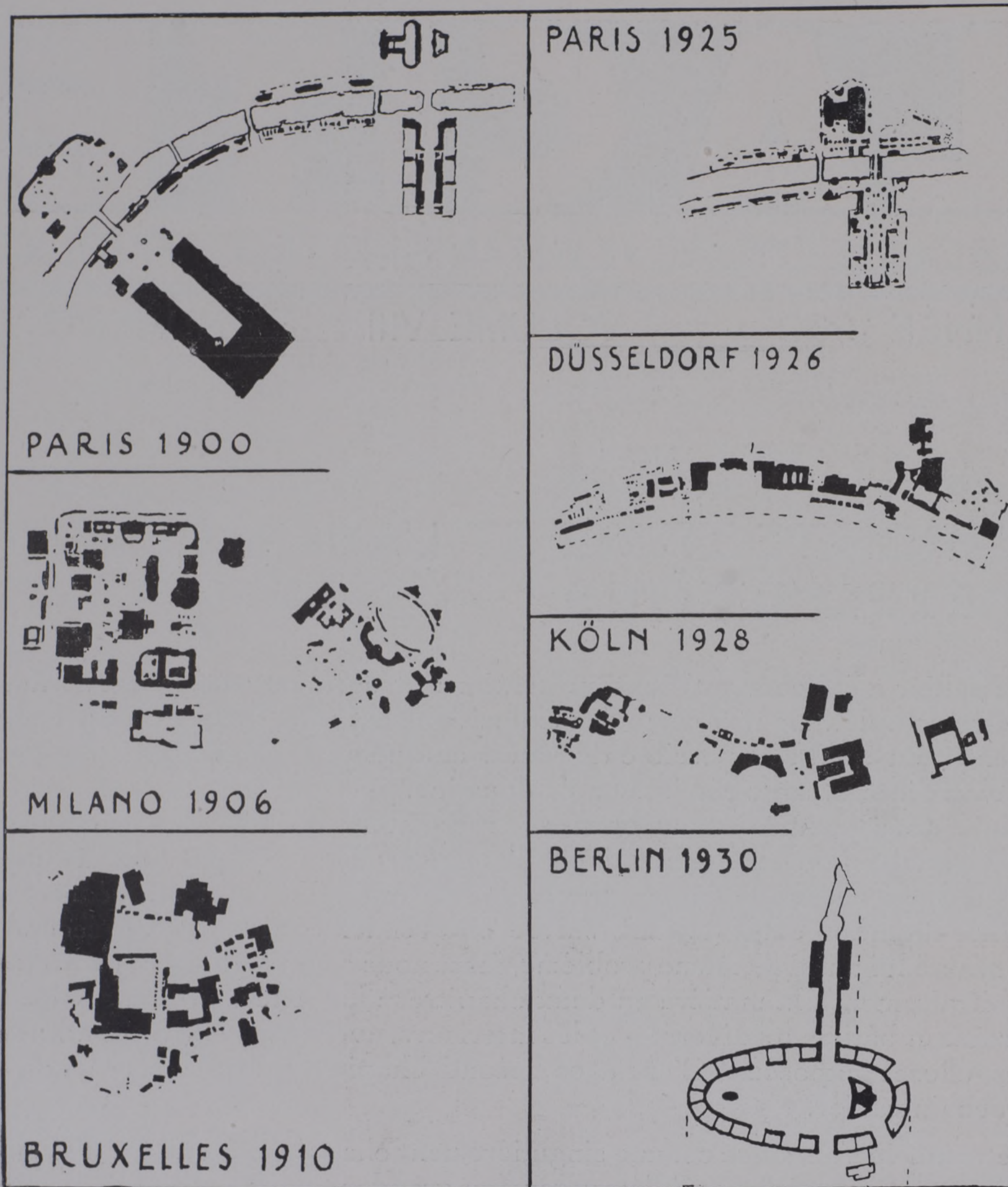
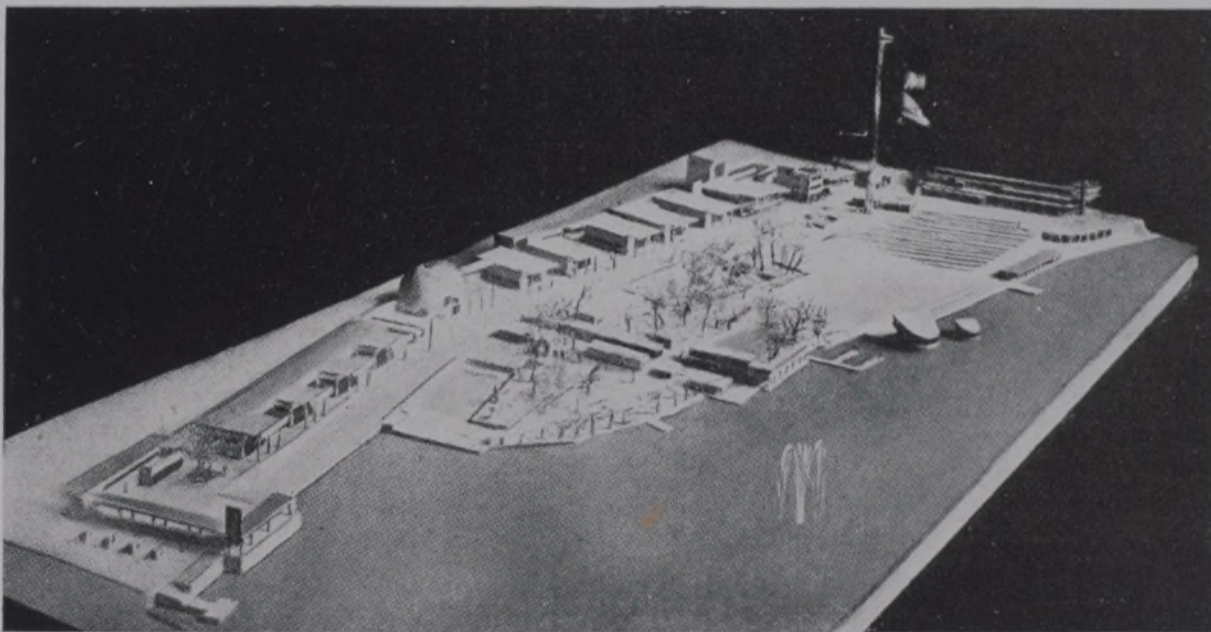
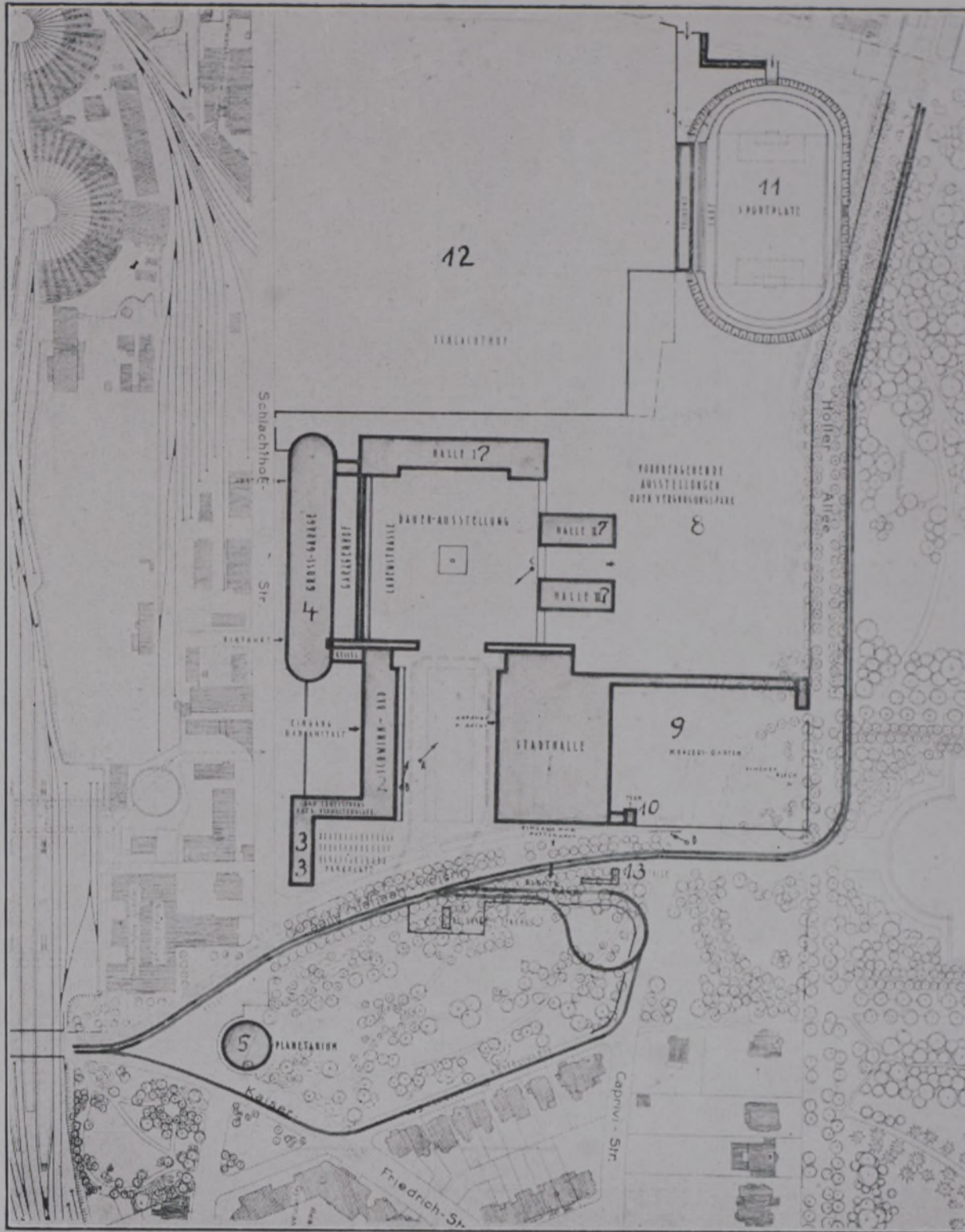


SCHÉMA COMPARATIF DES PLANS D'ENSEMBLE DE PLUSIEURS GRANDES EXPOSITIONS INTERNATIONALES.

A GAUCHE : EXPOSITIONS D'AVANT-GUERRE. A DROITE : APRÈS-GUERRE.

(D'APRÈS " DAS NEUE BERLIN „



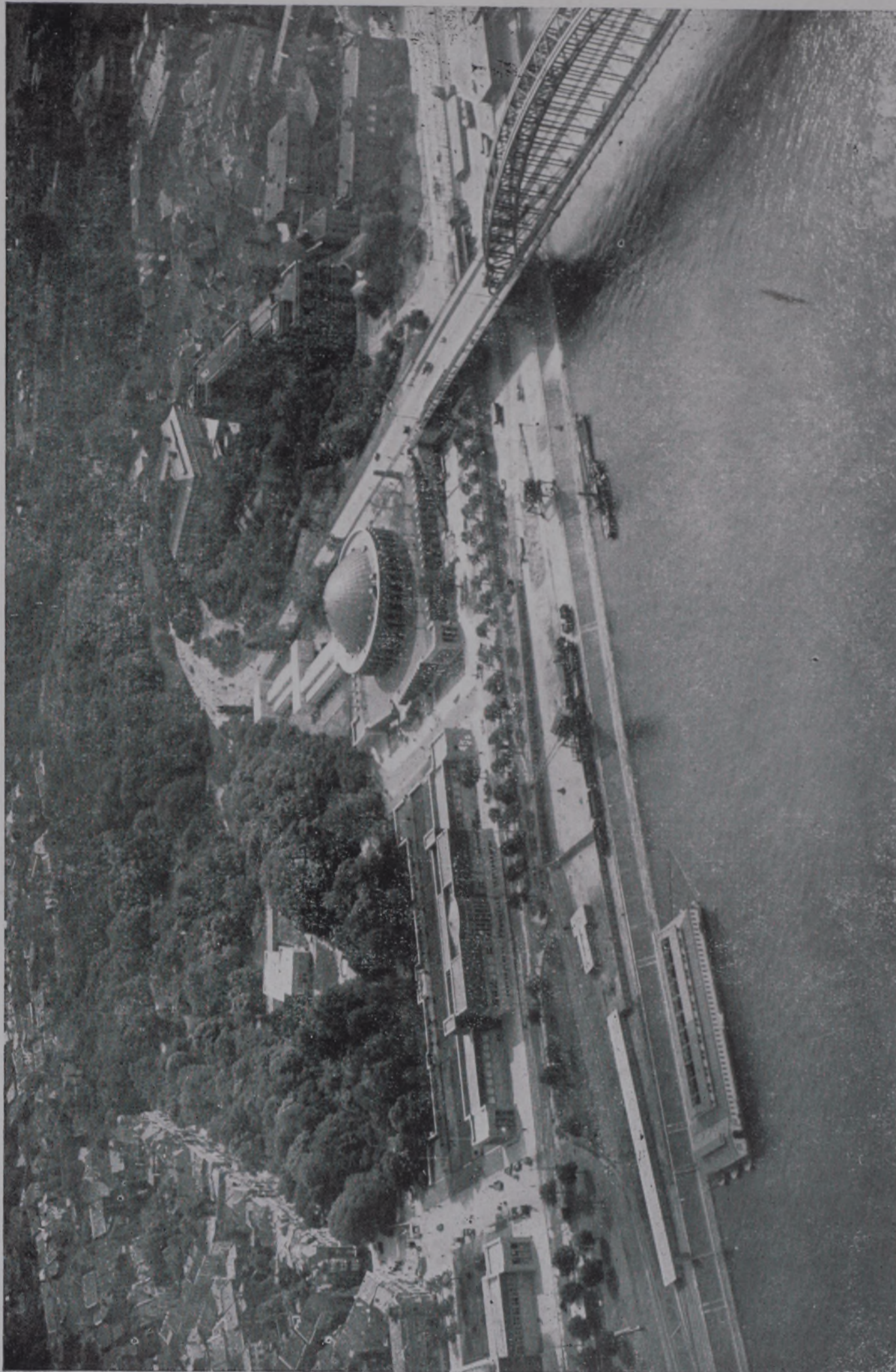
EN HAUT : AMÉNAGEMENT D'EXPOSITION A BRÊME. ARCHITECTE : E. FAHRENKAMP
 EN BAS : MAQUETTE DE L'EXPOSITION DE STOCKOLM. ARCHITECTE : E. G. ASPLUND



VUE PRISE PAR AVION.

(CLICHE "DIE BAUGILDE").

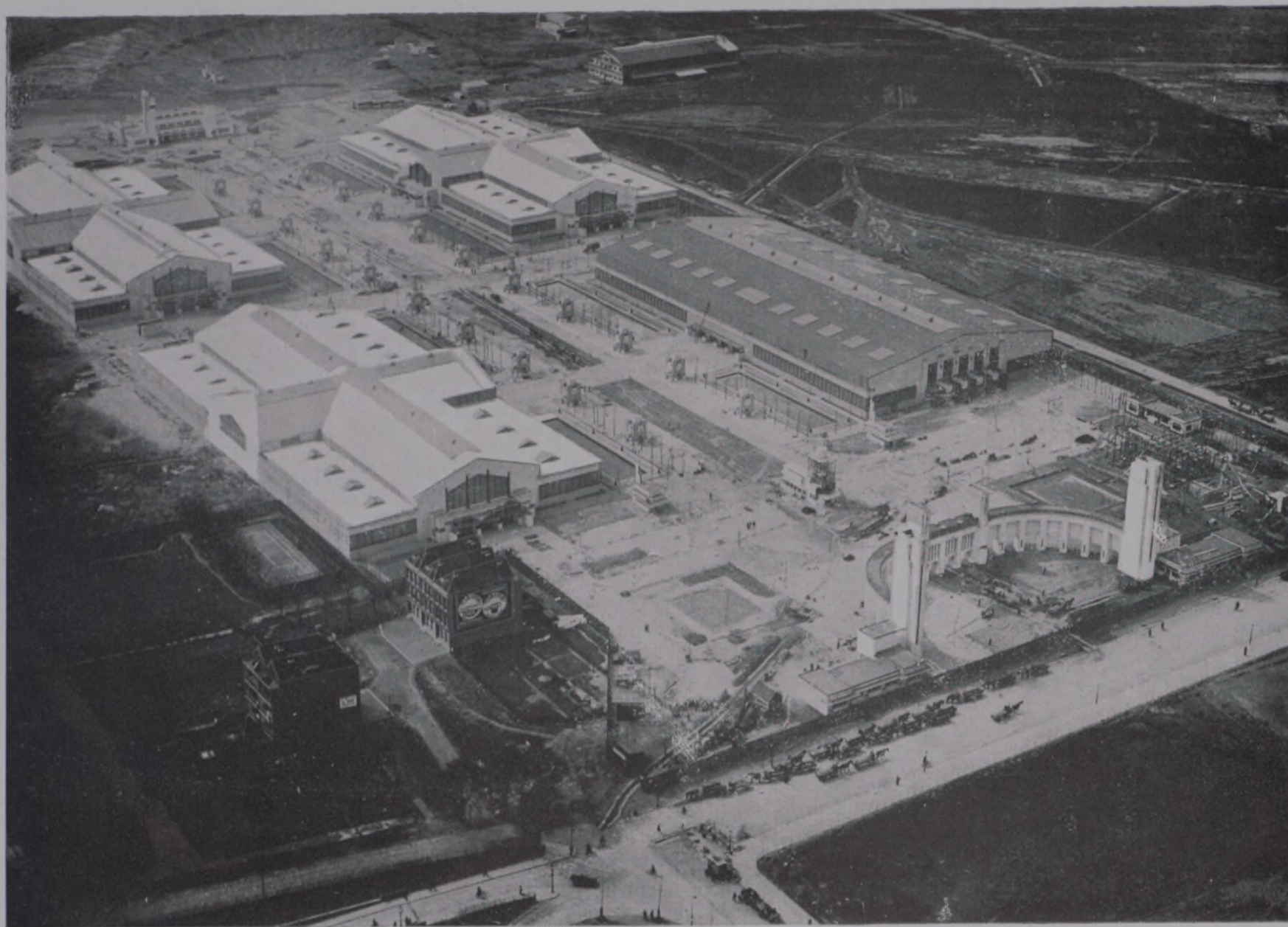
EXPOSITION "GESOLEI"



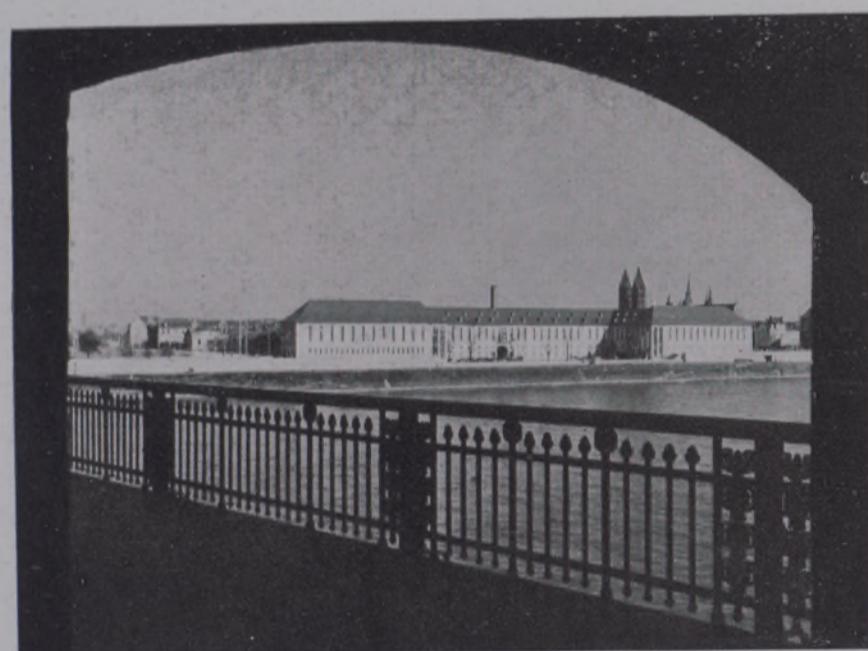
VUE PR SE PAR AVION.

(CLICHÉ " DIE BAUGILDE ")

D U S S E L D O R F 1 9 2 6



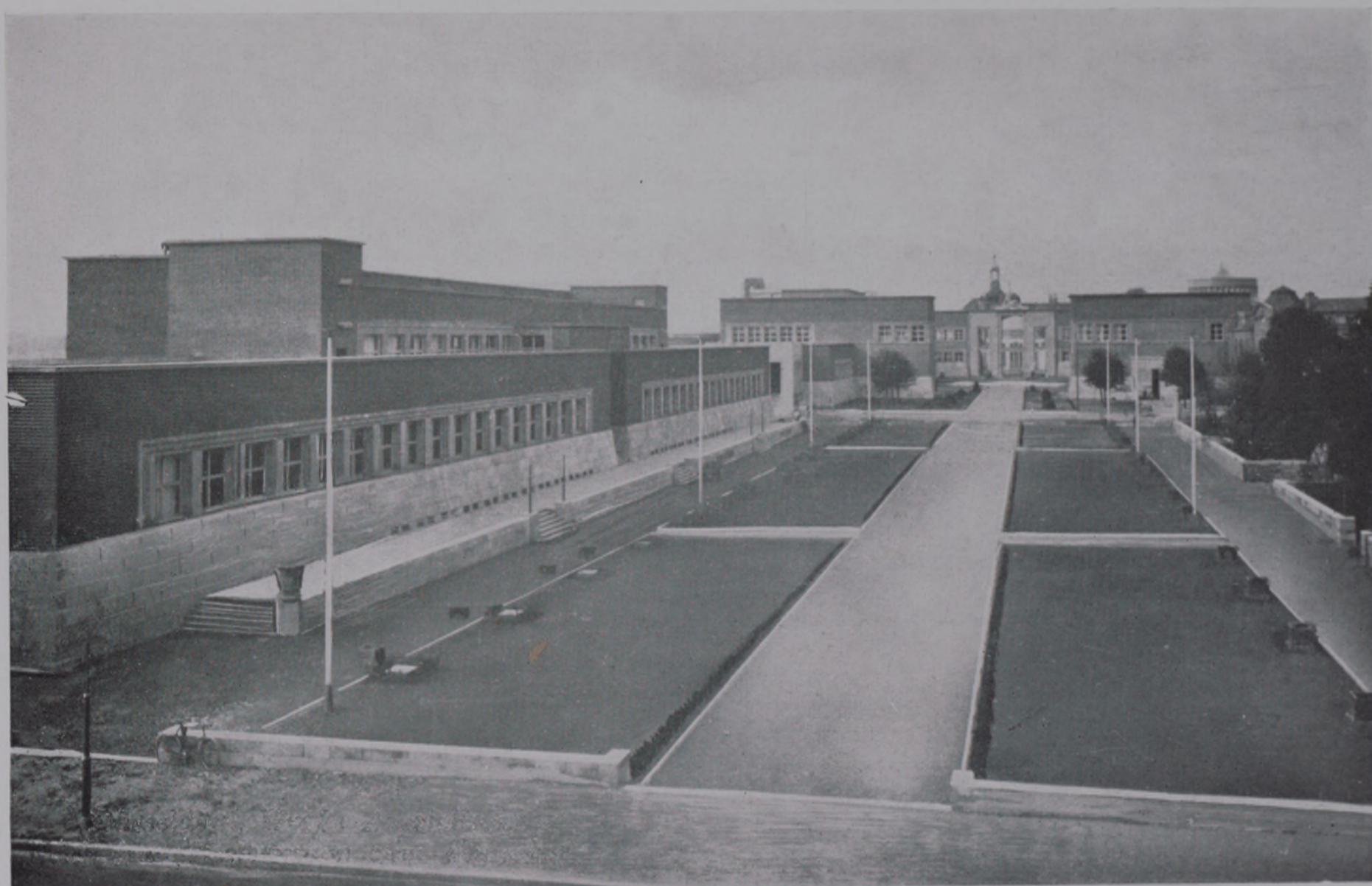
VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION "NENYTO" A ROTTERDAM. 1928.
(CLICHÉ "BOUWK. WEEKBLAD,,")

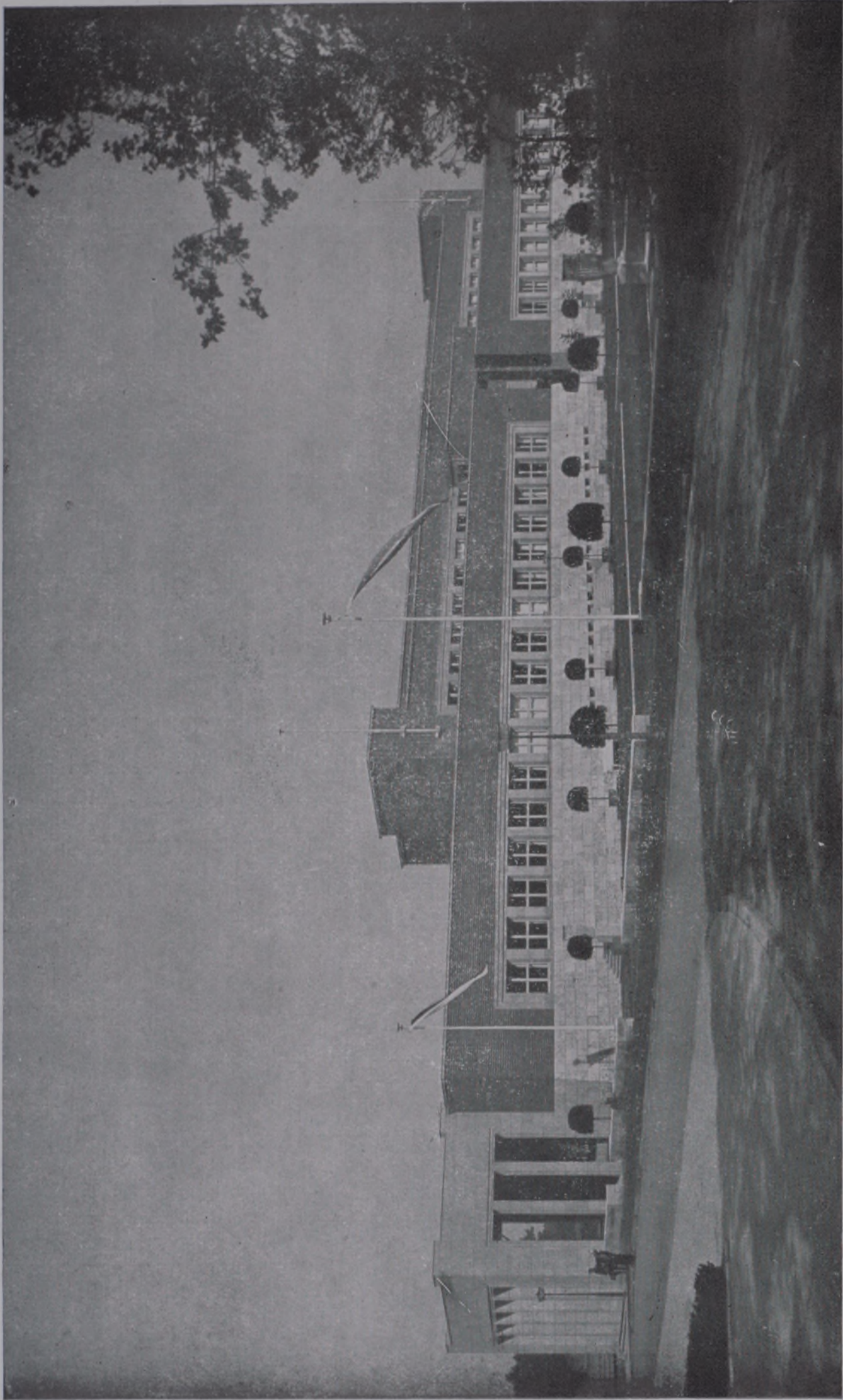


DEUX VUES DE L'EXPOSITION "PRESSA", A COLOGNE. 1928.

BATIMENTS ET PAVILLONS

COUR D'HONNEUR ET BATIMENTS PRINCIPAUX
DE LA "GESOLEI" (DUSSELDORF, 1926). ARCHITECTE W. KREISS.
(CLICHÉ " KLEI .,).





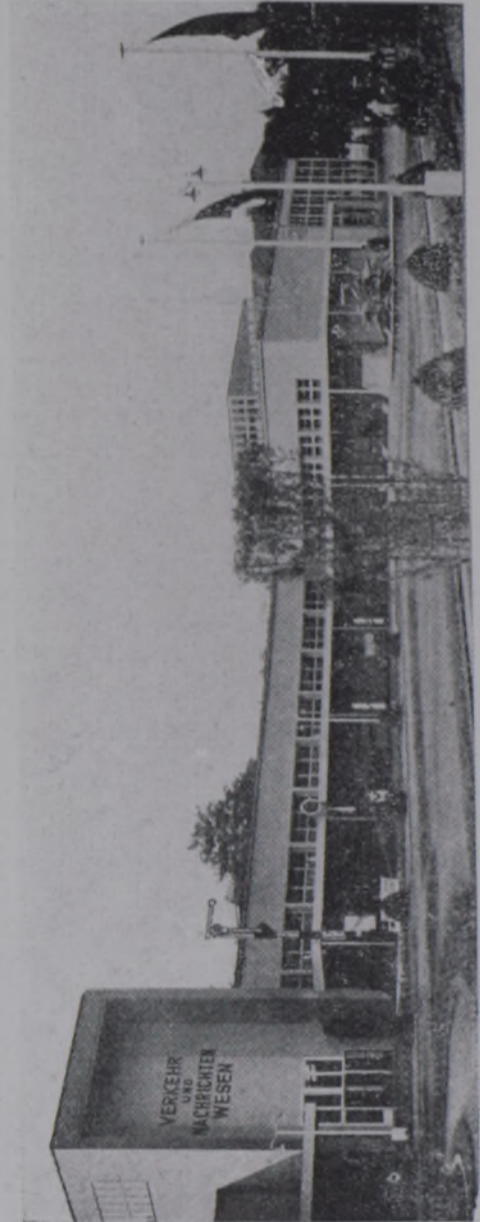
B A T I M E N T S R E L I A N T L A R H E I N H A L L E A L A
C O U R D ' H O N N E U R . A R C H I T E C T E P R O F . W . K R E I S S .
(CLICHÉ „ DIE BAUGILDE „).

EXPOSITION "GESOLEI"

D U S S E L D O R F 1 9 2 6



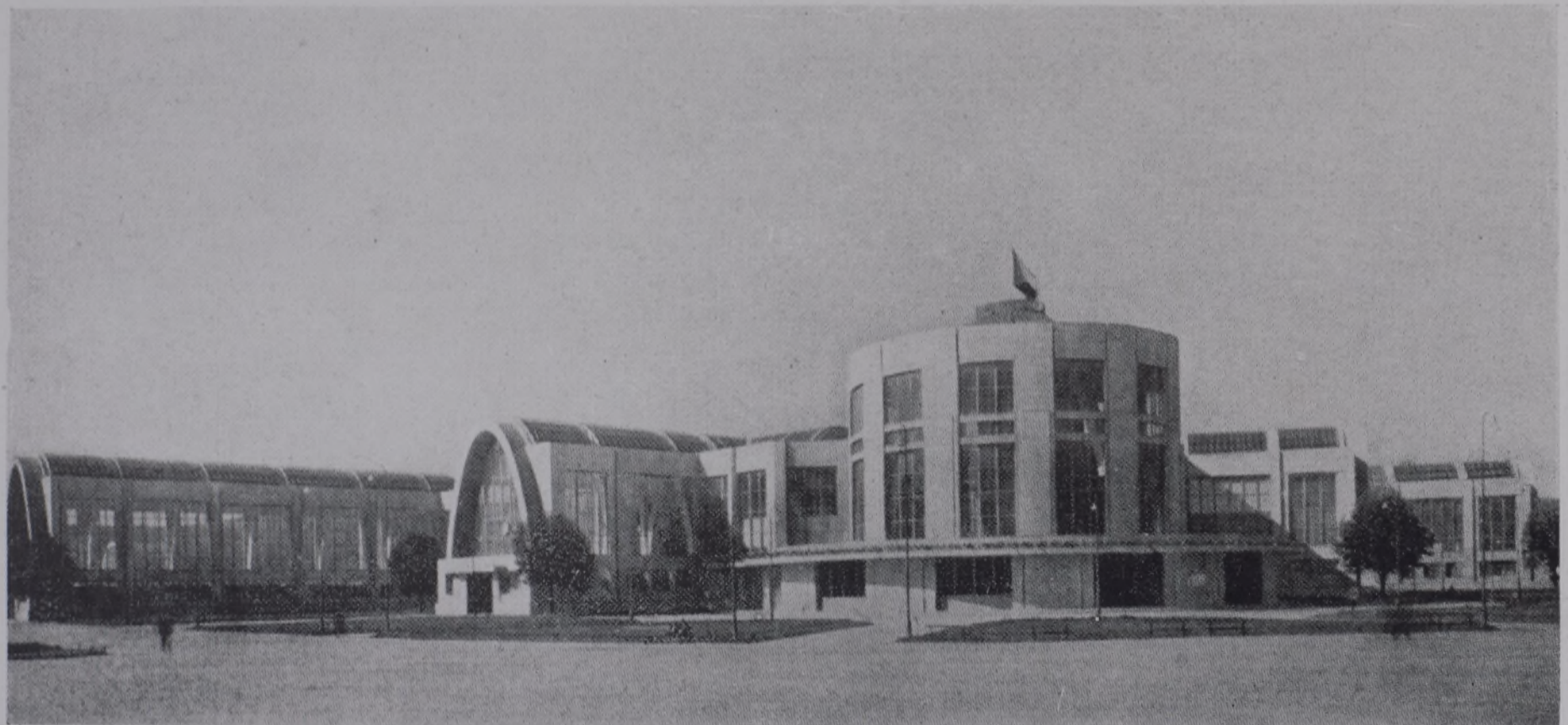
HALLS A LA "GESOLEI". ARCHITECTE : E. L. WEHNER.
(CLICHÉ "DIE BAUGILDE".)



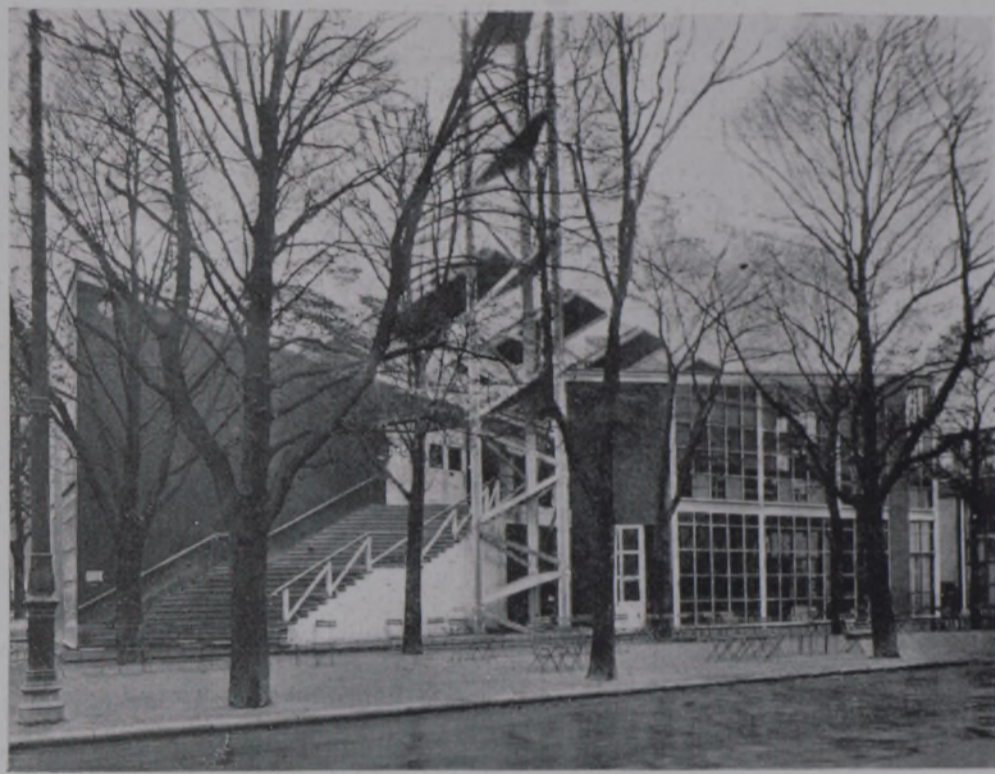
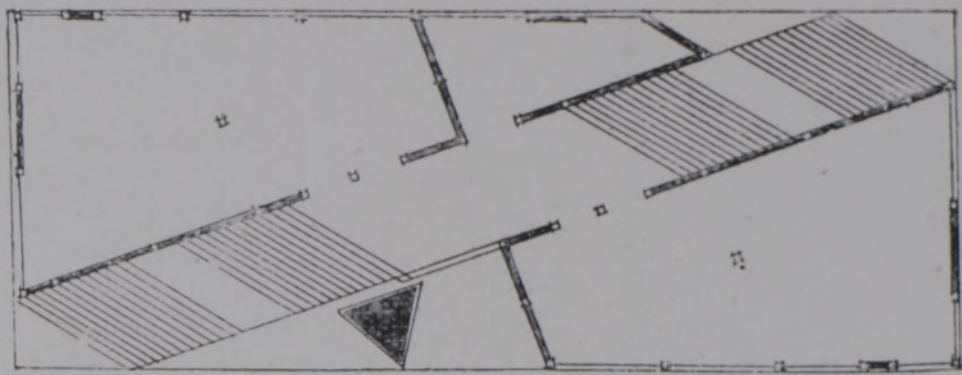
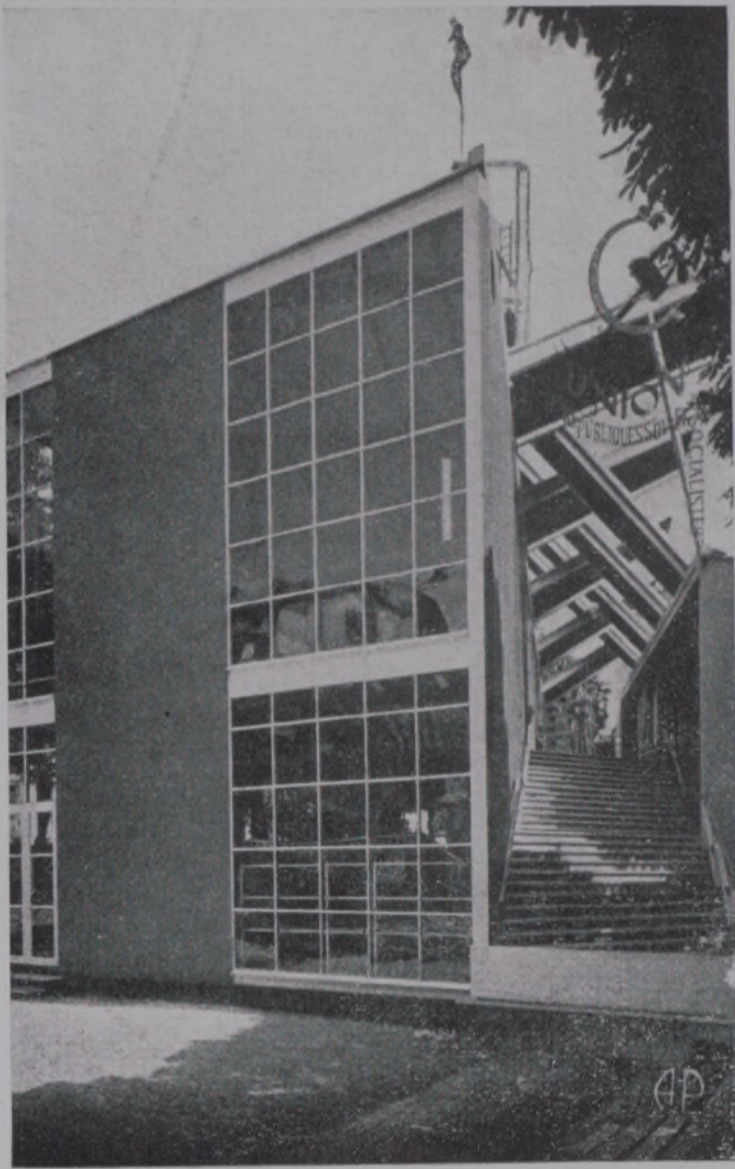
EXPOSITION DE DRESDE (1928).



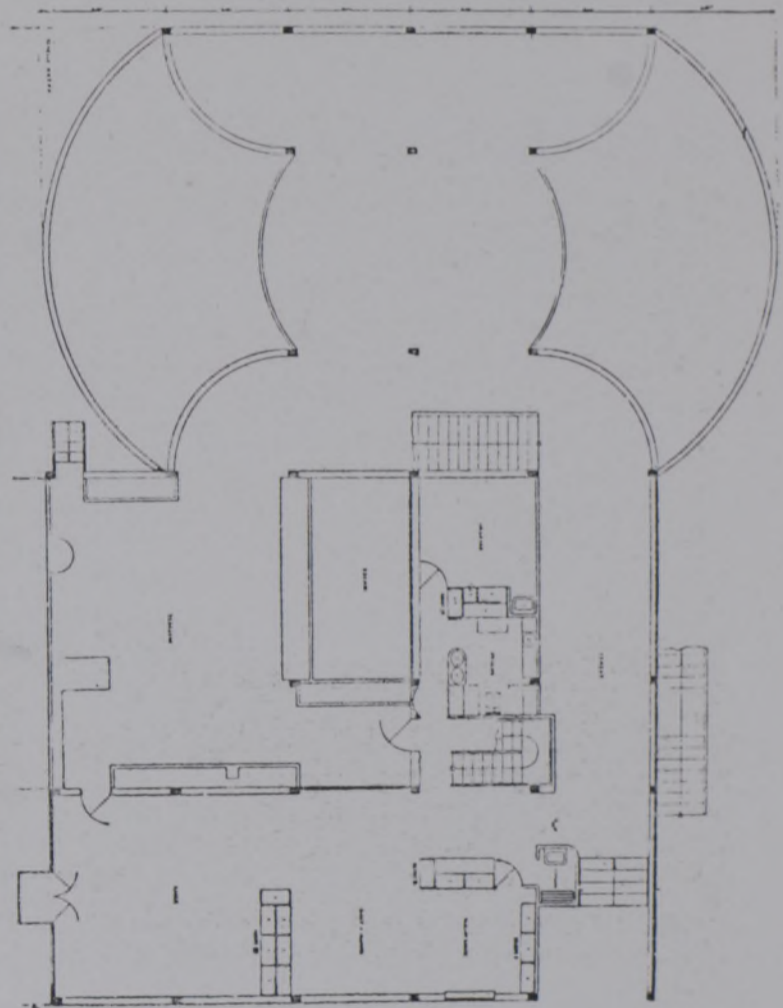
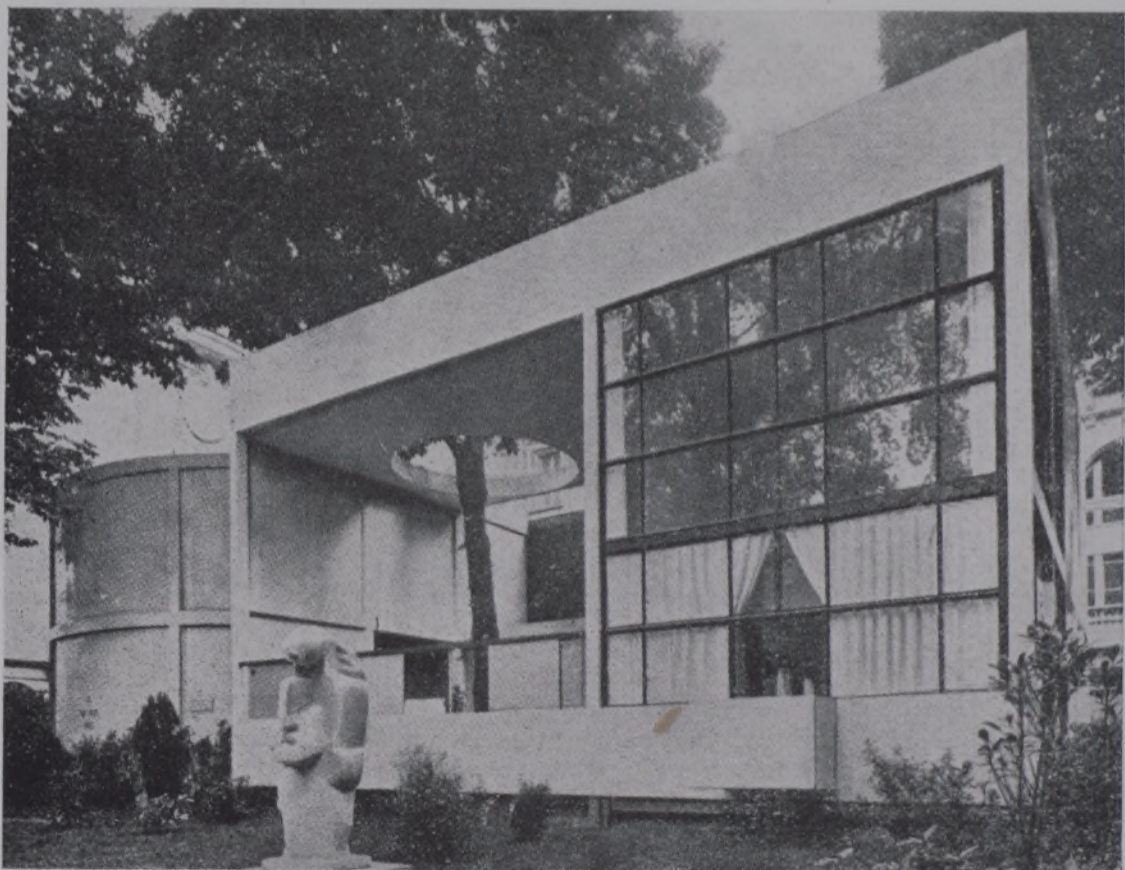
EXPOSITION DE ZURICH (1927).
(CLICHÉ "BOUWK. WEEKBLAD „).)



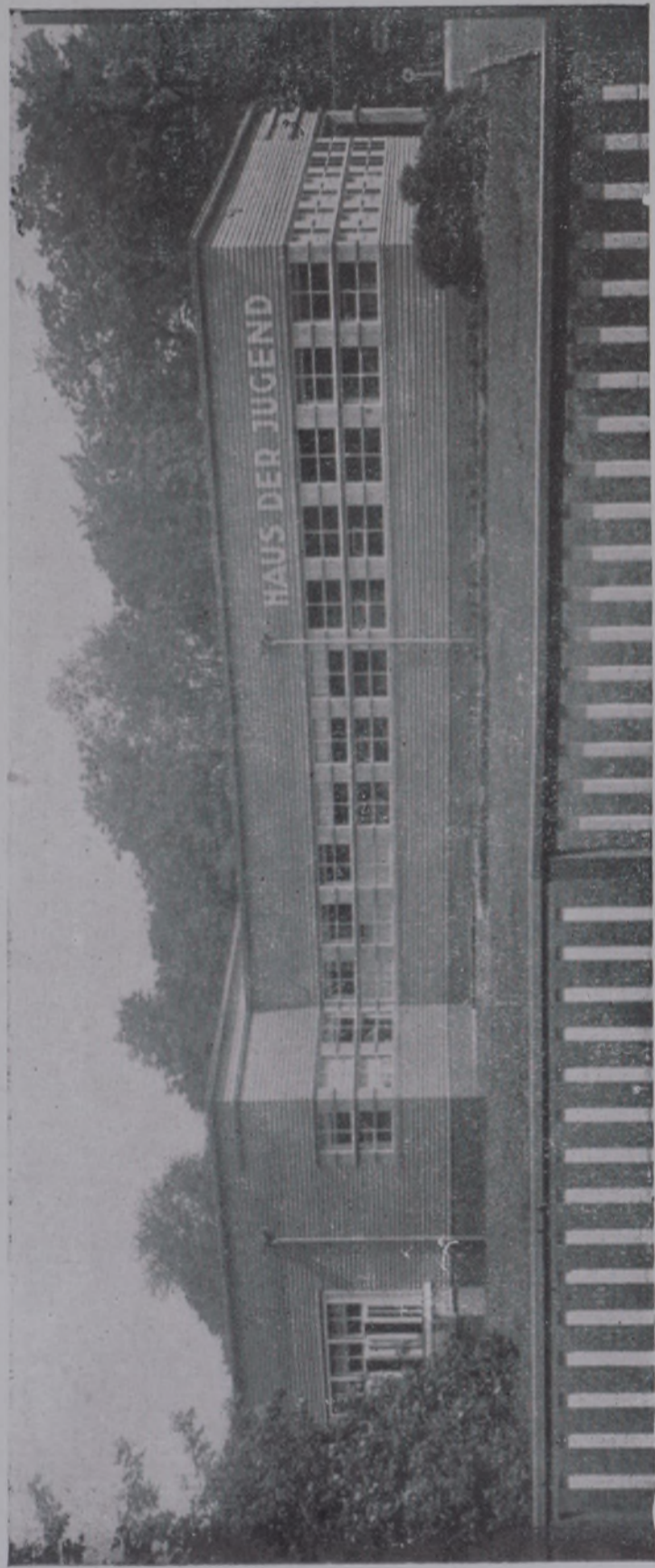
EXPOSITION DE LA CULTURE CONTEMPORAINE
BRNO (1928). BATIMENTS PRINCIPAUX.



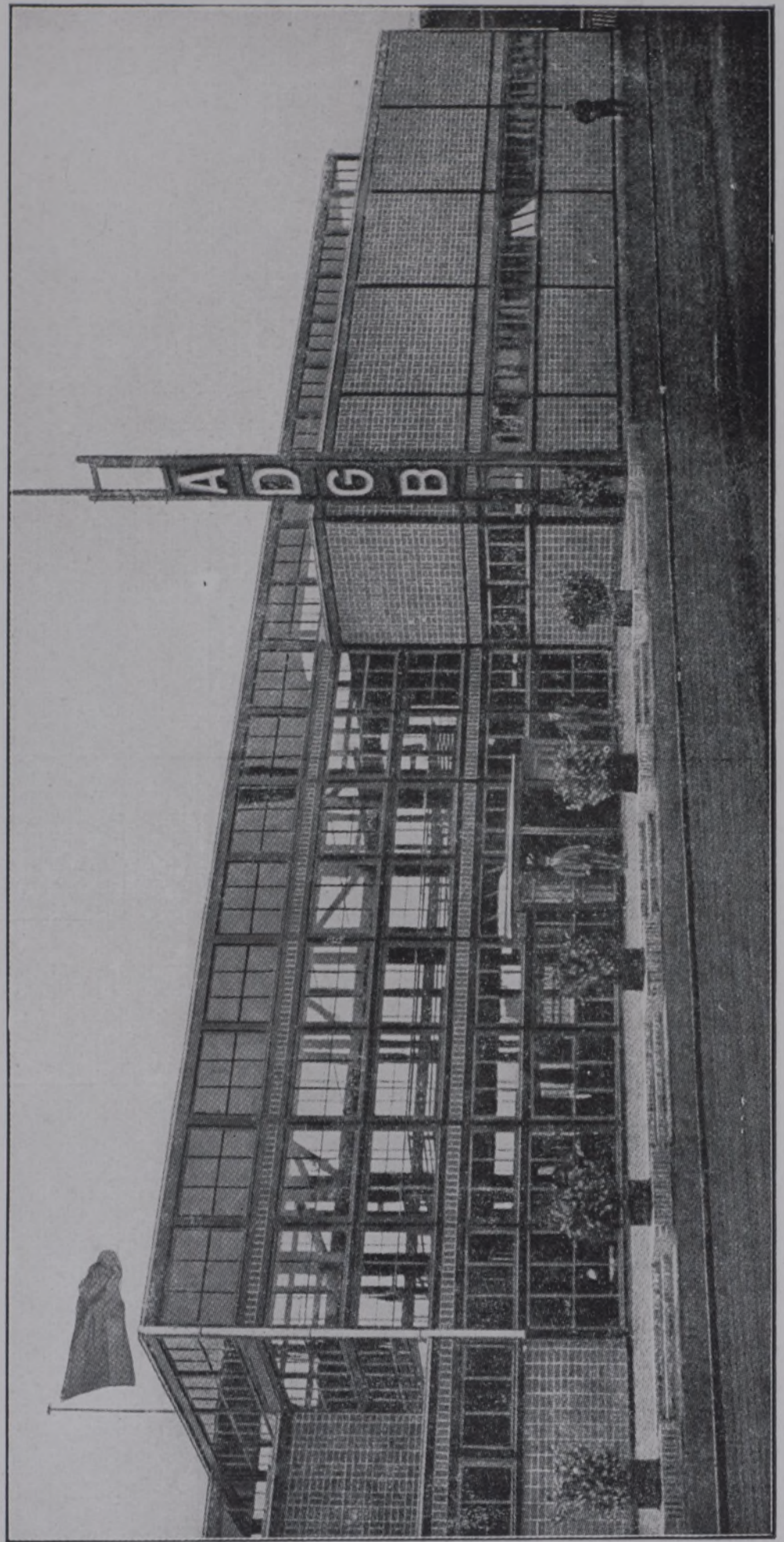
PAVILLON DE L'U. R. S. S. A PARIS (1925). ARCH. C. MELNIKOFF.



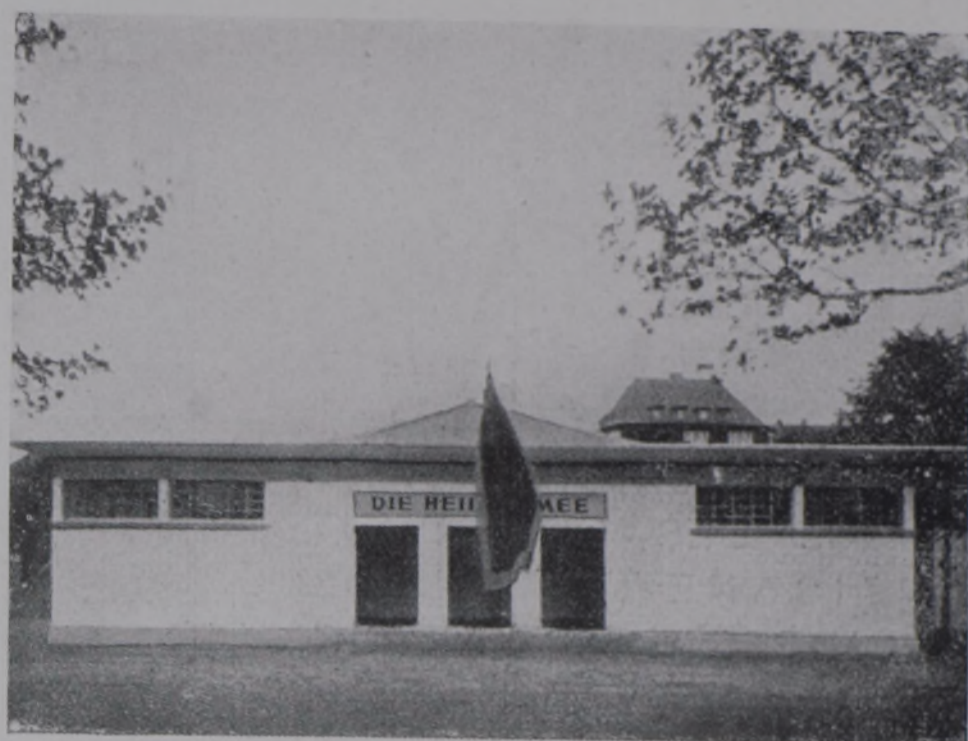
PAVILLON DE L'ESPRIT NOUVEAU A PARIS (1925). ARCHITECTES : LE CORBUSIER ET P. JEANNERET.



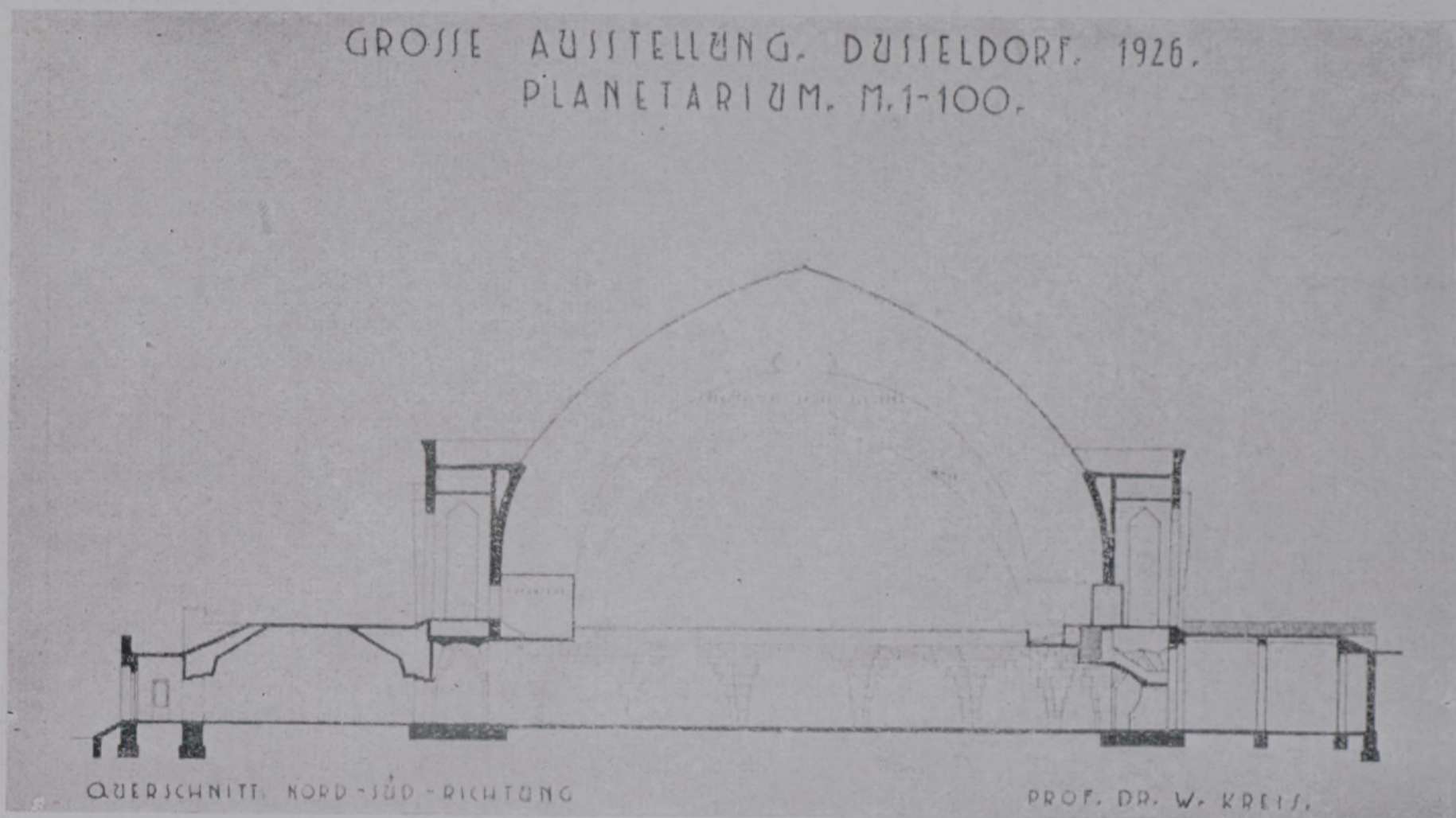
PAVILLON DE LA
JEUNESSE, A LA
"GE SOLEI"
ARCHITECTES:
SCHMALHORST
ET MOHR.
(CLICHÉ "DIE BAUGILDE".)



BATIMENT DE
L'A. D. G. B.
A LA "PRESSA"
ARCHITECTE :
MAX TANT.
(CLICHÉ "CLARTÉ".)



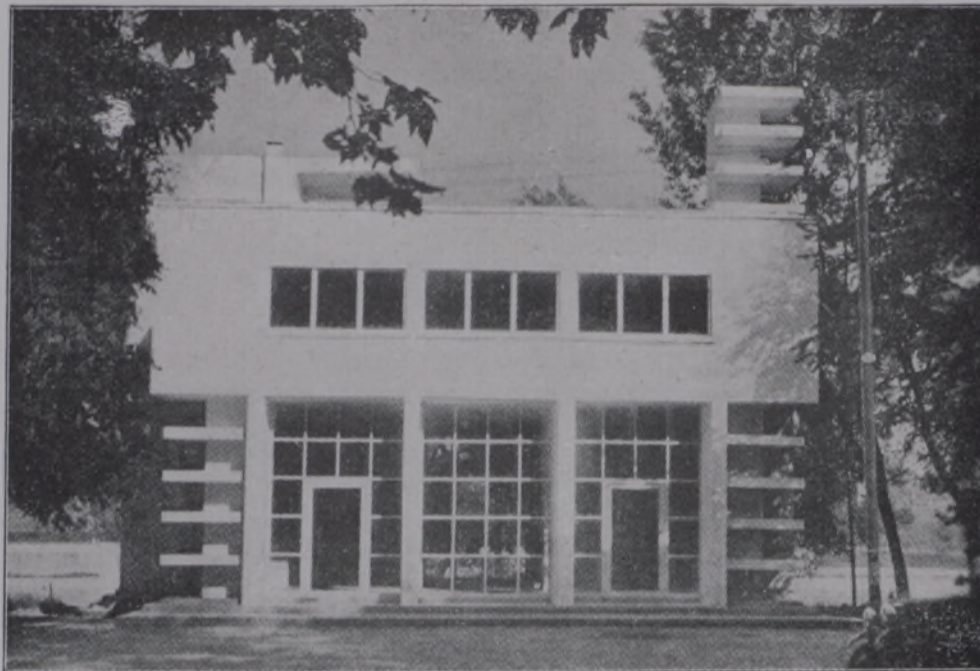
" PRESSA ". - COLOGNE 1928. PAVILLONS DES USINES ET DE L'ARMÉE DU SALUT. ARCHITECTE : K. ACKERMANN.



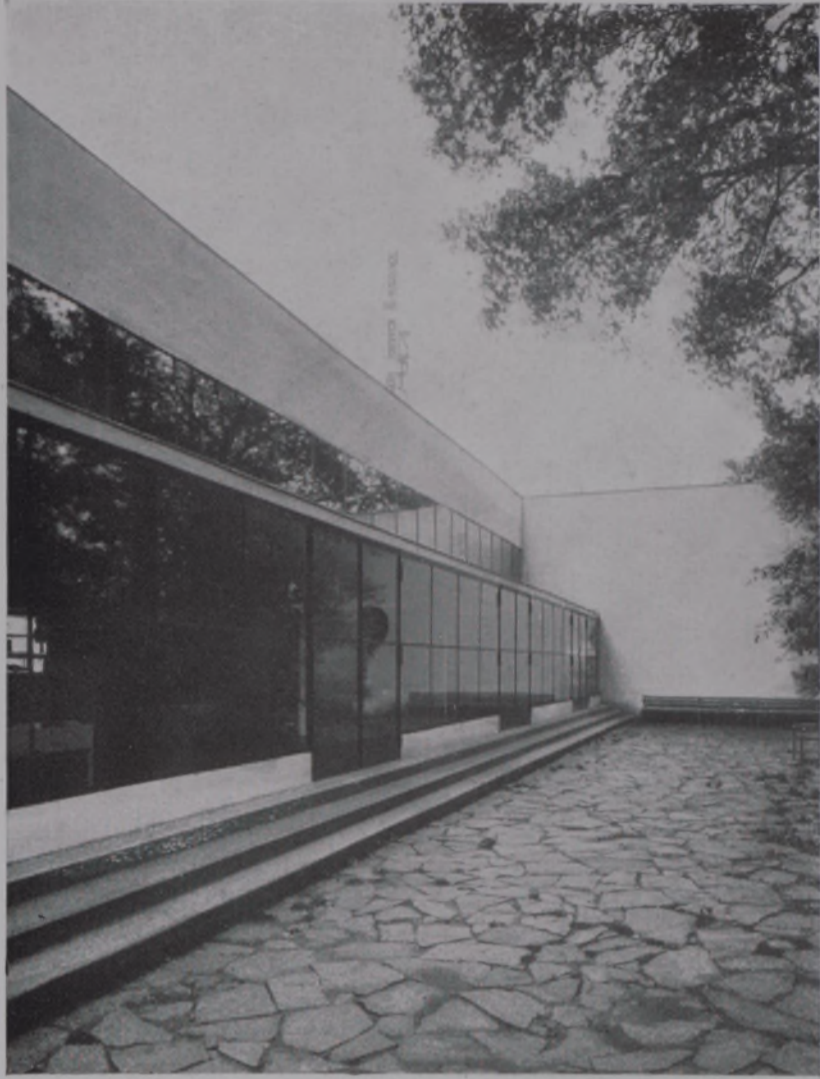
COUPE DU PLANETARIUM. ARCHITECTE : PROF. W. KREIS.
(CLICHÉ " KLEI ,,).

EXPOSITION " DIE PRESSA " - COLOGNE 1928.

ÉDIFICE DES COMMUNAUTÉS
ARTISANE (TURIN 1928).
ARCHITECTE : A. SARTORIS.



PAVILLON DES ARTS ET MÉTIERS A L'EXPOSITION
"NENYTO" (ROTTERDAM 1928). ARCHITECTE : IR. V. D. TAK.
(CLICHÉ "BOUWK. WEEKBLAD ,,").

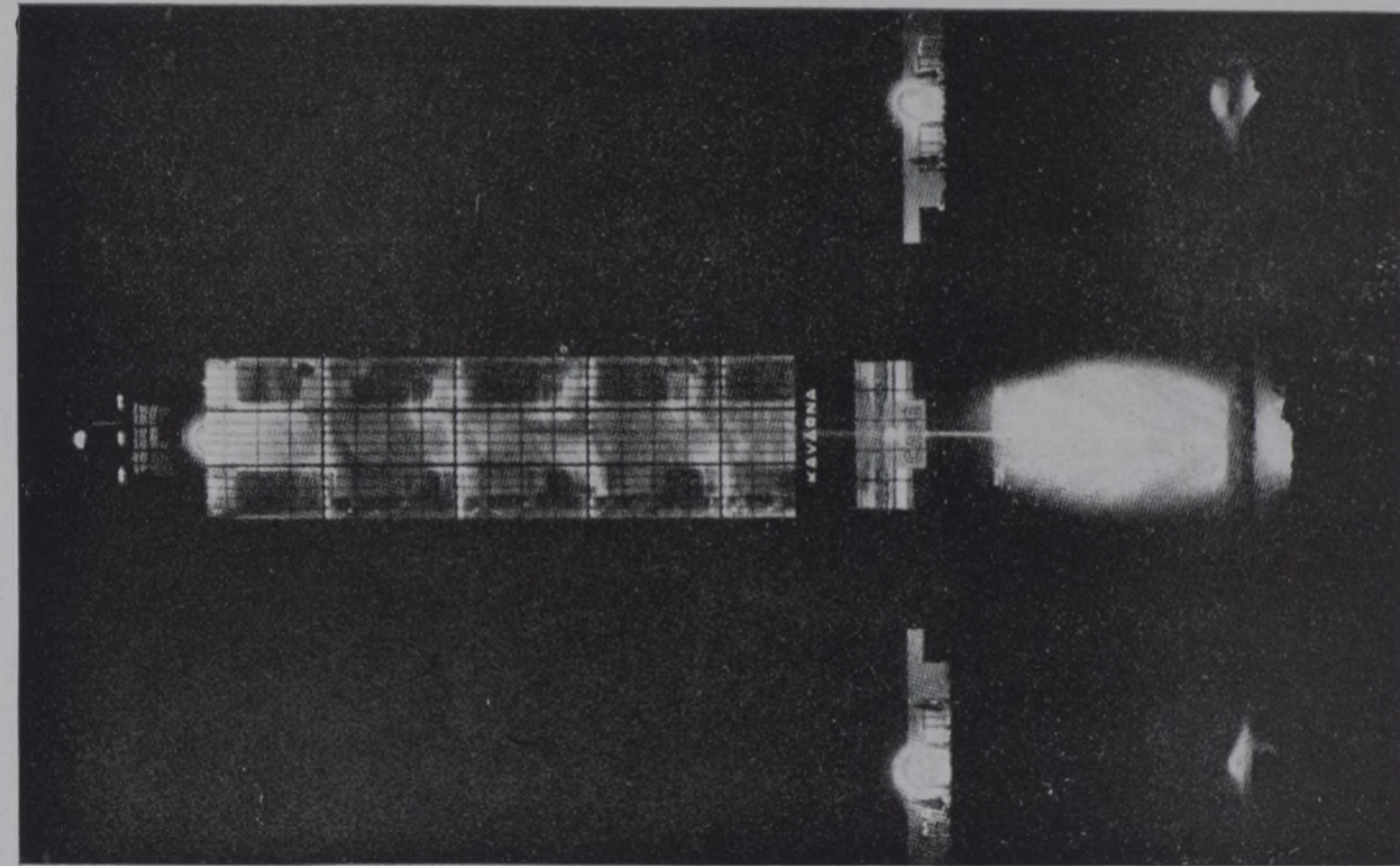


PAVILLON DE L' A. D. G. B.
A LA "PRESSA" - COLOGNE 1928.
ARCHITECTE : SCHUMACKER.



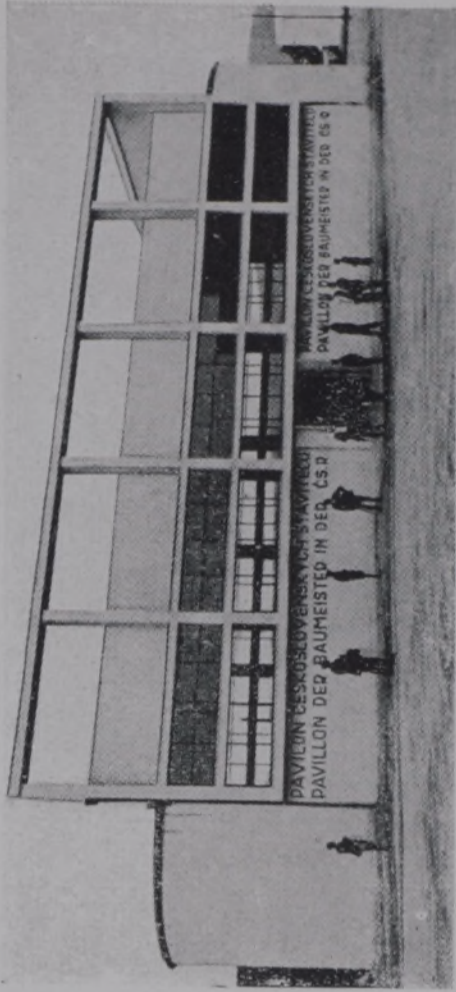
P A V I L L O N D E L A F I R M E R U D O L F M O S S E.
A R C H I T E C T E : E. M E N D E L S O H N. (C L É C H É " C L A R T É ").

EXPOSITION " DIE PRESSA " - COLOGNE (1928).



1.

1. TOUR ILLUMINÉE A L'EXPOSITION DE "LA CULTURE CONTEMPORAINE" (BRNO 1928). ARCHITECTE : CERMAK.
 2. PAVILLON DE L'ARCHITECTE, A LA MÊME EXPOSITION. ARCH. : ROSSLER.
 3. PAVILLON DES COLONIES (MILAN). ARCHITECTES : RAVA ET LARCO.



2.



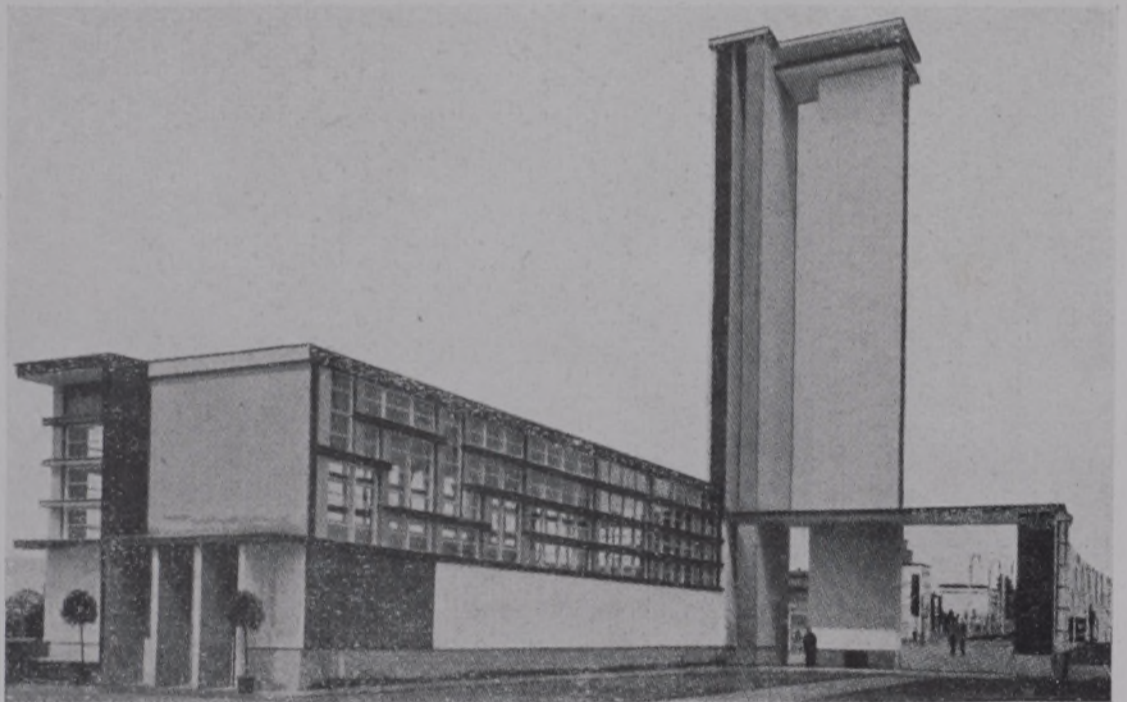
3.

(CLICHÉ " CLARTÉ „).

MILAN (1927) ET BRNO (1928).



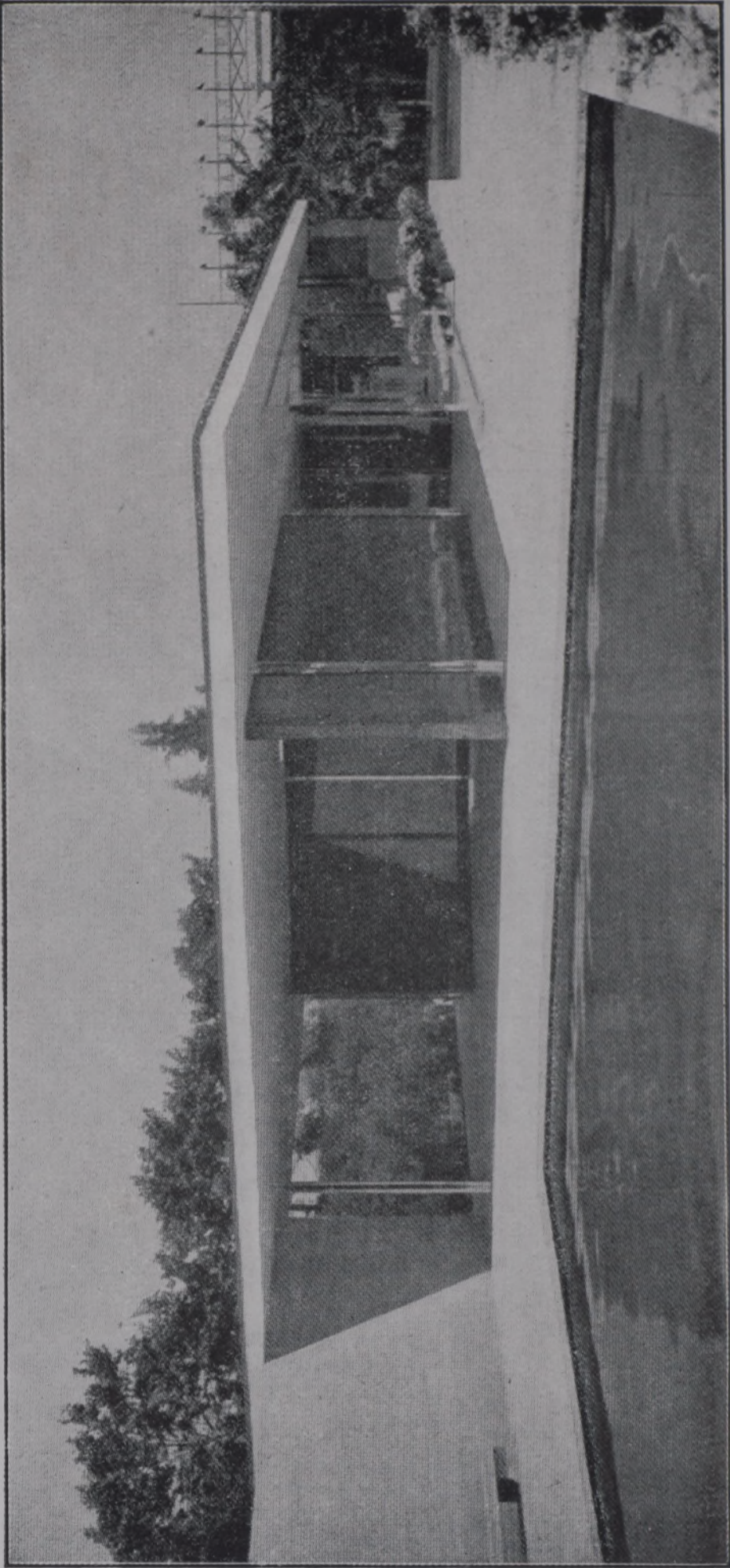
PAVILLON DU CIMENT ARMÉ. ARCHITECTE : LACHERT.



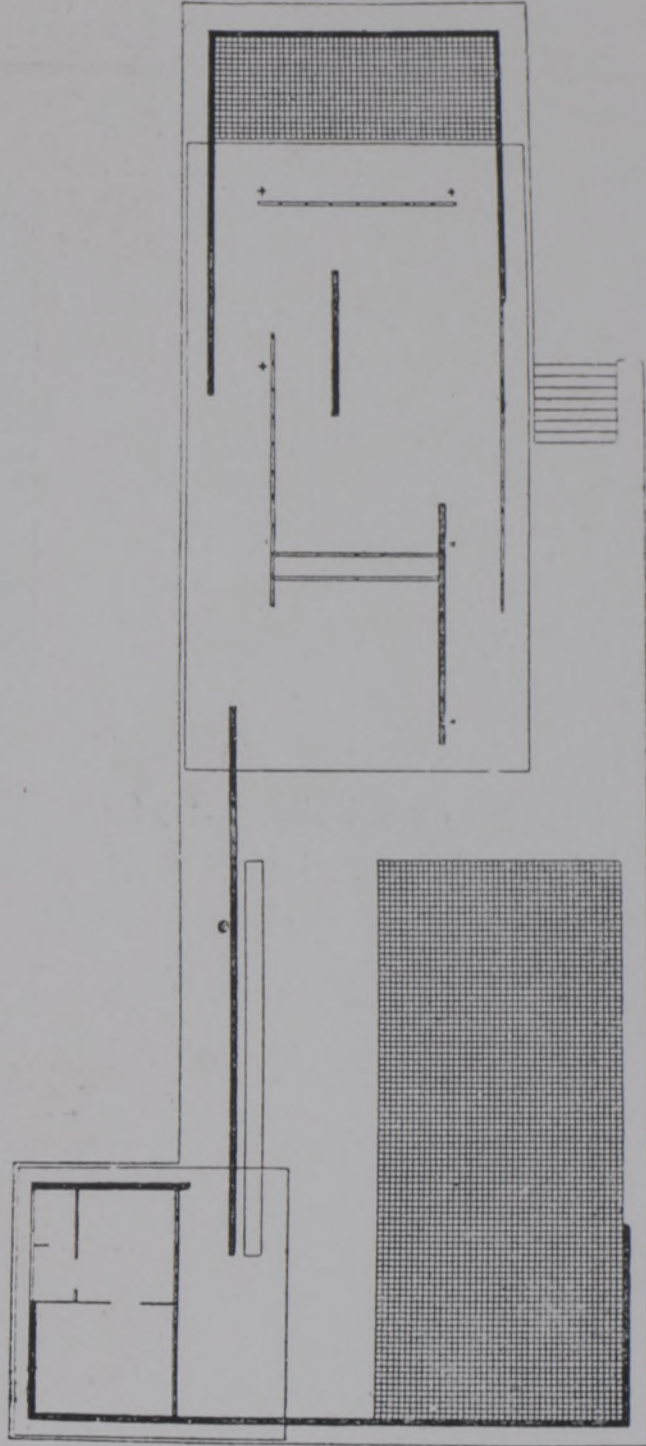
PAVILLON DES ENGRAIS CHIMIQUES. ARCH. S. ZYRKUS.

EXPOSITION DE POZNAN - 1929.

EXPOSITION DE BARCELONE - 1929.



(CLICHÉ " CLARTÉ ").

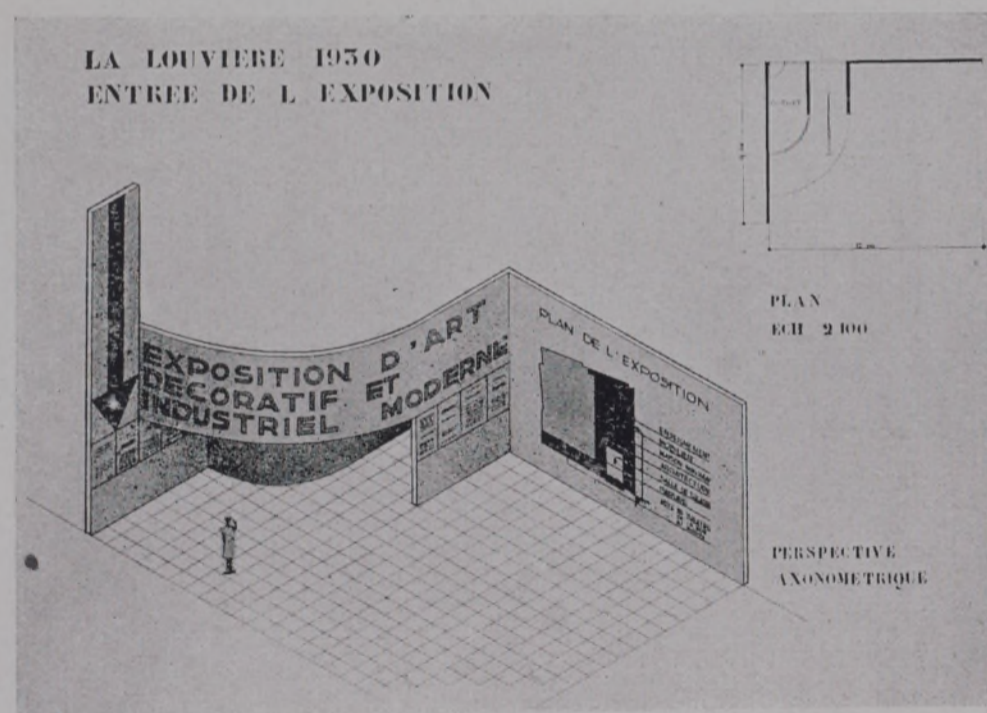


VUE ET PLAN DU PAVILLON DE L'ALLEMAGNE.
ARCHITECTE : MIES VAN DER ROHE.

PAVILLON A LA FOIRE COMMERCIALE, BRUXELLES (1929).
ARCHITECTE : L. H. DE KONINCK.



ENTRÉE DE L'EXPOSITION DE LA LOUVIÈRE (1930). PROJET
ARCHITECTE : V. BOURGEOIS.



DEUX TRAVAUX D'ARCHITECTES BELGES.

T E K H N É

le sol des murs profonds, n'ayant besoin, au contraire, que de poteaux couvrant le 0,5 % de la surface, ayant par ailleurs le devoir d'assainir la maison en élevant son premier plancher au-dessus du sol, nous voici conduits à profiter de cette situation motivée, en appliquant le système dénommé « *pilotis* ».

À quoi servent donc ces pilotis? À assainir les maisons tout en permettant l'emploi des matériaux isolants qui sont souvent fragiles ou putrescibles et doivent être éloignés des chocs et du sol.

Mais surtout, les voilà disponibles pour transformer de fond en comble le système de circulation sur le sol. Ceci, tant pour les gratte-ciel, que pour les bureaux, que pour les maisons minimum, que pour les rues. On ne se trouvera plus devant ou derrière la maison, mais sous la maison à l'endroit de pénétrations verticales.

Nous avons à compter avec les automobiles, que nous nous efforçons de canaliser dans des fleuves aux rives régulières. Mais nous avons besoin de garer les automobiles et nous ne devons pas encombrer les berges des fleuves. Nous ne devons pas en quittant ces voitures, paralyser la circulation du fleuve et nous ne devons pas encombrer, en sortant de nos immeubles, des surfaces réservées au mouvement.

Le Président du *Soviet du Travail*, à Moscou, à l'occasion des discussions administratives autour du *Centrosoyus*, concluait par ceci : « Nous construirons sur pilotis le *Centrosoyus*, parce que nous voulons pouvoir entreprendre un jour l'urbanisation du Grand Moscou ».

Si l'on songe que la vie moderne entraîne pour satisfaire à ses fonctions les plus indispensables l'établissement d'innombrables canalisations, si l'on admet que ces canalisations doivent pouvoir monter librement du bas en haut de la maison, et redescendre (gratte-ciel, bureaux, maisons locatives, villas, etc.) et qu'elles *devraient* sous l'effet du plus élémentaire bon sens, pouvoir rejoindre leur origine en ville ou hors de ville, à portée du regard pour la surveillance, et de la main, pour la réparation, on comprendra que le mur de la tradition, les fondations encombrantes, sont autant d'obstacles, et que l'enfouissement des canalisations dans la terre est le plus incroyable non sens des temps modernes. Ossature avec

plan libre, apportant toutes libertés aux canalisations. Le pilotis permet « la rue sur pilotis » et par là le classement des circulations de piétons, des voitures et les stationnements. Et les canalisations de la ville seront installées comme les organes d'une machine dans une usine : accessibles, visitables, réparables.

Par jeu de conséquence, l'entière surface de la ville sera disponible pour la circulation, et en plus un nouveau sol de ville sera créée : celui des toits-jardin. Quelles conséquences au point de vue exploitation!

De cette unité ressortent des attitudes architecturales neuves. Renoncer? Mais non, poursuivre dans l'harmonisation du tout, créer l'unité, tendre à l'unité. Nous croyons sincèrement que l'architecte moderne est à ses tout premiers débuts et qu'un cycle nouveau est à peine ébauché.

Nous proposons pour la « *Maison Maximum* » non pas des méthodes d'opportunité, d'adaptation à des situations présentes fausses. Mais au contraire, les seules méthodes harmonisées à celles du travail contemporain. Il suffit de passer le cap. Mais encore faut-il décider de le passer.

II. EXPLICATIONS TECHNIQUES

A. ÉLÉMENTS DE REMPLISSAGE.

Isolation : Isothermie. — Imperméabilité. Insonorité.

LUMIÈRE. — VISIBILITÉ. — TOUCHER

B. DIVISION ET ÉQUIPEMENT INTÉRIEURS.

Classification des communications et des pièces. — Trajet parcouru par les habitants. — Destination des pièces. — Meubles.

C. RESPIRATION.

Chauffage. — Ventilation. — Réfrigération.

A. ÉLÉMENTS DE REMPLISSAGE.

L'ossature permettra des remplissages non portants et par conséquent légers. (Vu le prix des transports, le poids augmentera toujours le prix d'une construction.)

Pour les surfaces non éclairantes, nous aurons par exemple le béton cellulaire, le Solomite, le liège, le Celotex, etc.

Sur ces matériaux fragiles et souvent périssables, il faudra éviter un enduit adhérent, pouvant se fissurer et laisser passer l'eau.

Il faudra employer un revêtement souple et parfaitement imperméable.

Les tuiles sur un toit, nous donnent un bon exemple, mais à la place des tuiles, nous emploierons pour les murs verticaux de préférence de grandes plaques de tôle d'acier ou des joints à recouvrement.

Les revêtements intérieurs pourront être différents suivant la destination des pièces. Revêtements à toucher chaud, froid, imperméables, lavables. Contreplaqué, tôle, zinc, fer, aluminium, éternit, etc.

Pour les remplissages éclairants (première fonction de la fenêtre traditionnelle), nous disons « éclairants », car nous devons classer les trois fonctions de la fenêtre traditionnelle, c'est-à-dire :

- 1° L'éclairage;
- 2° La ventilation;
- 3° La visibilité.

Trois fonctions fort différentes, qui doivent dans l'avenir, même pour les constructions économiques, avoir chacune leurs organes particuliers.

Le verre est un matériau propre; il est isolant s'il est employé en grosse épaisseur; mais dans ce cas, il est coûteux. Il faudra donc s'efforcer de trouver des verres creux, du verre cellulaire ou des briques de verre à air raréfié. L'idéal serait le principe de la bouteille Thermos; à ce moment la surface éclairante serait la plus isolante (en mettront à part le phénomène de radiation du soleil).

Dans l'état actuel, pour la maison minimum, la deuxième fonction de la fenêtre traditionnelle, c'est-à-dire la *ventilation*, peut demeurer encore confondue quelque temps avec la troisième fonction, la *visibilité*; châssis vitré ouvrant en façade. Mais la ventilation sera complétée par différents moyens que nous signalerons dans le paragraphe C : *Respiration*.

L'insonorité. — Pour la maison minimum, l'insonorité est encore une question d'argent.

Quand la maison sera établie en série et en usine, il sera certainement possible de solutionner ce problème. La nouvelle Ford, la voiture la moins chère sur le marché, fabriquée par les ouvriers les mieux payés du monde, est maintenant une des voitures les plus silencieuses.

M. Gustave Lyon a réalisé dans l'Immeuble Pleyel de Paris, des studios complètement insonores, dans un bâtiment de construction courante en béton armé; et ceci avec des moyens relativement simples.

Le toucher. — La maison minimum comportera en général une salle où l'on vit le jour, et des cellules, petites, d'emploi tout à fait déterminé. Chambres à coucher, toilette, cuisine, W. C., etc. Chacune de ces cellules devra avoir un revêtement répondant exactement aux besoins.

B. DIVISION ET ÉQUIPEMENT INTÉRIEURS.

Les conditions à remplir par la loi Loucheur étaient les suivantes :

Un logement de 45 m² pour une famille de quatre enfants.

Dans ces conditions, il était difficile et peu avantageux de destiner le grand cube de la salle exclusivement à l'emploi diurne. Aussi nous avons employé une partie de la pièce commune aux lits des parents et à la cuisine. Toutefois, les lits des parents, ou la cuisine pourront être enfermés pendant le jour par des écrans coulissants.

Communiquant avec la grande salle, deux chambres d'enfants (deux enfants par chambre) pouvant pendant la journée former une seule pièce (salle des enfants). En communication aussi avec la grande salle une toilette contenant un lavabo, une baignoire spéciale et une douche. Cette toilette forme tambour entre la grande salle et le W. C. L'ensemble de ces locaux (toilette et W. C.) formera la cellule sanitaire, éclairée en plafond et ventilée par des prises d'air réglables au plafond et au sol.

L'équipement intérieur sera satisfait par des casiers de deux formats, pouvant contenir tous les objets employés par une famille: penderie, meuble à linge, meuble-cuisine, bibliothèque, etc. Ces casiers seront soit adossés au

T E K H N É

mur, soit en épine, ou formeront des cloisons entre deux pièces.

De même que pour les maisons, nous avons adopté pour ces casiers un système d'ossature montable, avec séparation ou parements combinés, tôle, verre, etc., de manière à faciliter le transport et à économiser la matière. La fermeture de ces casiers se fait par des coulissants, soit par des portes, soit par des volets. Ces organes de fermeture sont complètement indépendants des casiers et viennent avec leur bâti se visser sur les faces ossatures des casiers.

En dehors de ces casiers, il ne reste que les sièges et les tables.

Respiration : Chauffage .— Réfrigération.
— Ventilation.

Ici le problème de l'habitation doit entrer dans une phase nouvelle décisive.

La maison minimum isolée, avec ou sans jardin est un résidu des siècles passés. Elle ne se prête pas à l'application rationnelle des nouvelles techniques — chauffage, aération, frigorifiques et frigorifères; elle laisse entier le problème insoluble de la domesticité ou de l'entretien domestique; elle n'apporte aucune solution à la question sportive (récupération des forces nerveuses dépensées au bureau ou à l'usine). La maison minimum isolée est, à l'époque actuelle, une profonde cause de gaspillage et un antagoniste à la sauvegarde du corps.

L'habitation moderne doit évoluer vers la réalisation des services communs (approvision-

nement, entretien domestique, repas). L'abandon du système de lotissement avec petits jardins individuels, peut conduire avec une même surface de terrain à l'introduction du sport au pied des maisons.

Mais surtout le groupement des habitations en immeubles modèles avec « rues en l'air » permettra d'introduire dans l'habitation le circuit d'air pur à 18°, été comme hiver. Cette méthode nouvelle (« aération ponctuelle », de Gustave Lyon, et « murs neutralisants » de Le Corbusier et P. Jeanneret) solutionne d'un coup la question du chauffage, de la ventilation-aération, de la réfrigération en été et bouleverse toutes les normes admises dans la fixation des cubes minimum de chambre. A notre point de vue, là est la grande réforme : Les services communs. L'urbanisme intervient, la maison se construit au kilomètre et tout le confort apporté par la science moderne, auquel les propriétaires isolés doivent renoncer, est désormais accessible. Tenir une maison a dès lors, cessé d'être un esclavage : l'homme et la femme sont libres de leur temps.

Il n'est pas possible ici d'exposer le fonctionnement des nouvelles méthodes d'aération exacte à 18°, mais il est intéressant de dire que les nouveaux immeubles — à habitation minimum ou à tout autre usage — seront absolument hermétiques; nulle poussière, nulle humidité, pas de mouches, pas de moustiques. Mais des espaces utiles en plein air seront aménagés pour chaque habitation.

LE CORBUSIER et P. JEANNERET,
Paris, septembre 1929.

T E K H N É

I N F O R M A T I O N S

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'HABITATION : UN MUSEE INTERNATIONAL D'HABITATION ET DE CONSTRUCTION.

Le Comité de l'Association Internationale de l'Habitation (Francfort-sur-Main, Bockenheimer Landstr. 95) a décidé de prendre l'initiative de la fondation d'un musée international de construction et d'habitation à Francfort-sur-Main. Le Secrétaire Général fut chargé d'établir un programme de travail avec M. May, Conseiller Municipal, et de commencer à réunir les éléments nécessaires.

On envisage de faire entrer dans le domaine de travail de musée toutes les questions d'économie nationale, de politique sociale, d'hygiène, de technique et de culture se rapportant à l'habitation et de rendre les collections du musée accessibles aussi à d'autres villes et pays, en organisant fréquemment des expositions ambulantes.

La collection de matériel et toutes autres préparations doivent être poursuivies dans la mesure des moyens à disposition.

Espérons que l'Association Internationale qui vient de publier récemment l'intéressant journal international « Habitation et Construction », en langues allemande, anglaise et française, réussira aussi dans la réalisation de ce grand projet. Ce serait la première fois que, dans le domaine de l'habitation une association internationale arriverait à remplir l'importante tâche de familiariser, en dehors du cercle de spécialistes intéressés, la grande masse de la population des différents pays, avec les problèmes si arides de l'habitation et de la construction d'habitations.

VOYAGE D'ETUDES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'HABITATION AU DANEMARK, EN SUEDE ET EN NORWEGE.

L'Association organise, du 12 au 21 août, un voyage d'études dans les pays du Nord. Ce voyage fournira à ceux qui y prendront part les meilleurs exemples de la construction intéressante et moderne des villes de ces pays.

Les inspections seront complétées par des exposés et échanges de vues de spécialistes très experts. Les études projetées seront facilitées, dans une large mesure, par les autorités et organisations des villes devant être visitées.

Le voyage commencera à Copenhague pour se terminer à Stockholm, en passant par Gothenbourg et Oslo. Précisément, cette année a lieu à Stockholm une grande exposition suédoise de construction d'habitations. En outre, les voyageurs pourront jouir de la beauté du paysage et remarquer l'originalité des monuments de la civilisation de cette contrée. Les frais de voyage sont de 500 marks pour les membres et de 520 marks pour les personnes qui ne le sont pas (y compris chemin de fer, promenades en autocars, logement, nourriture, pourboires).

Dr. H. Kampffmeyer, Reg. Rat. secrétaire général, Francfort-sur-Main, Bockenheimer, Landstr. 95, fournit tous renseignements nécessaires.

LIEGE. UNE CONFERENCE DE V. BOURGEOIS. Notre distingué confrère l'architecte V. Bourgeois a donné fin janvier devant l'Association des Etudiants architectes de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège, une remarquable conférence sur le mouvement architectural moderne.

A PROPOS DE L'EXPOSITION DU BATIMENT. Il ne faut guère s'étonner des déceptions que ressentirent de nombreux visiteurs de cette manifestation.

L'intérêt des choses exposées ne suffit pas toujours. Il reste encore « la manière », comme l'on dit. Et l'exposition du Cinquantenaire fut à ce point de vue désastreuse. Une exposition est toujours, malgré tout déploiement publicitaire, une présentation ordonnée de produits ou d'objets. Le désordre de l'exposition du bâtiment fut pénible à voir, et préjudiciable aux exposants, même architectes. Aussi, à part quelques stands industriels pré-

sentant des produits remarquables (Farco-métal, Heraklith, Insulite, Essex Board, etc.) fort peu de choses sont à retenir de cette manifestation trop abandonnée à l'indiscipline, voire à la négligence. (Nous souhaiterions que les organisateurs aient quelque idée des foires et expositions organisées en Suisse, en Hollande, en Allemagne et ailleurs).

■
CHARLEROI : CONCOURS POUR L'ERECTION D'UN NOUVEL HOTEL DE VILLE. La Ville de Charleroi organise un concours entre architectes belges, âgés de 25 ans au moins, pour l'érection de son nouvel Hôtel de Ville.

Le coût total des travaux ne peut dépasser 13 millions.

Le concours se fera en deux épreuves.

Le montant des primes à répartir par le jury, aux auteurs admis à la seconde épreuve, est fixée à 100,000 francs, dont 40,000 fr. au premier classé.

La remise des plans de la première épreuve se fera au plus tard le 15 avril 1930.

Les Architectes désireux de prendre part au concours peuvent se procurer tous les documents à l'Hôtel de Ville de Charleroi, Bureau des Travaux.

■
SOCIETE CENTRALE D'ARCHITECTURE DE BELGIQUE. CONCOURS. Les projets des divers concours 1929 de la Société Centrale d'Architecture de Belgique ont été exposés publiquement en l'Hôtel Ravenstein, dimanche 26 janvier écoulé, de 9 à 13 heures.

Les résultats des concours ont été les suivants :

Concours de relevé :

Première prime, 750 francs : M. Marcel Dhuicque, de Bruxelles.

Deuxième prime, 400 francs : M. Charles Duyver, de Bruxelles;

Troisième prime, 350 francs : M. Albert Grimmiaux, d'Uccle.

Concours d'esquisses :

Une prime de 100 francs à M. Vermeeren, de Bruxelles.

Une prime de 200 francs à M. J. Willame, de Bruxelles.

Concours de la Société Granitière du Nord :

Première prime ex-æquo de 500 francs à MM. Pierre Bourgeois, de Gentbrugge; Devleeschouder, de Gand; Poscherpereel, de Courtrai.

Une mention à MM. Segers, de Malines; Etienne, de Liège.

■
EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS MODERNES, LA LOUVIERE 1930.

L'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes de La Louvière 1930 fait un second appel aux architectes et ensembleurs hennuyers (collaborations admises) pour la présentation d'un projet de studio-bureau, pièce intime (catégorie III).

Les concurrents joindront un devis estimatif de fabrication dont le montant ne pourra dépasser 5,000 francs.

Le projet primé sera réalisé aux frais de l'Exposition et exposé pendant la durée de celle-ci.

Le règlement du concours et la composition du jury d'admission peuvent être obtenus sur simple demande adressée à la Direction Générale de l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes de La Louvière 1930, 1, rue Paul Pastur, La Louvière.

Clôture du concours : 20 mars 1930.

Un concours de forme et de décor modernes est ouvert à tous les artistes décorateurs du Hainaut pour la présentation des projets suivants :

- 1) Un service de table en faïence.
- 2) Un service de table en verre.
- 3) Des napperons brodés.
- 4) Un lampadaire en fer forgé.

Les projets primés pourront être réalisés; ils serviraient à garnir des mobiliers exposés.

Le règlement du concours (prescriptions, montant des primes, composition du Jury) sera envoyé sur demande adressée à M. le Directeur général de l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes 1930, 1, rue Paul Pastur, La Louvière (Institut des Arts et Métiers).

Date de clôture : 28 février.

Remarque : Les organisateurs ont étendu la qualité d'Hennuyers aux artistes nés ou établis dans le Hainaut et à ceux dont la formation professionnelle est tributaire d'une école du Hainaut.

B I B L I O G R A P H I E

LA CONSTRUCTION VILLAGEOISE ET RURALE, par Ed. Léonard (Editeur : De Sikkel, Anvers). Voici un ouvrage qui se distingue à la fois par son fond et par sa forme remarquable. C'est un plaidoyer généreux et vivant qui voudrait persuader les habitants de nos villages et de nos campagnes à construire avec le souci de faire simple et beau.

On doit assurément apprécier l'intention de ce livre. Pour notre part, cependant, nous ne pouvons souscrire pleinement à des directives qui se basent trop exclusivement sur des préoccupations d'aspect. Les traditions locales, si pleines d'enseignements, suffisent à elles seules à établir que les soucis de forme furent loin d'être prépondérants dans les constructions traditionnelles, qui aujourd'hui enchantent par leur aspect les gens cultivés, mais trop accoutumés à cet aspect.

THE ARCHITECT'S JOURNAL a donné, pour inaugurer l'année, un fort copieux numéro, où, il faut bien le dire, les nombreux travaux reproduits — sorte de bilan de l'architecture britannique — peuvent laisser très sceptiques sur l'activité constructive « contemporaine » de la Grande-Bretagne.

L'ARCHITECTURE (Paris). Nous signalons à nos lecteurs le numéro technique de cette revue, consacré aux constructions métalliques (décembre 1929).

DIE WOHNUNG FÜR DAS EXISTENZMINIMUM. Ce livre annoncé pour janvier 1930 renferme les résultats acquis au II^e Congrès International d'Architecture Moderne (Francfort-sur-Main). Il contient en outre une introduction de MM. May et Gie-

dion, et une centaine d'illustrations, avec description en allemand, français et anglais.

Editions Englert et Schlosser, Francfort-sur-Main. Prix : 6 marks.

LE NOUVEAU JARDINISTE MODERNE, par P. Péan, jardiniste, architecte D. P. L. G. Un volume de 240 pages, avec illustrations. Librairie de la Construction Moderne, Paris, 13, rue de l'Odéon. Prix : 60 francs.

LA REVUE « L'HABITATION A BON MARCHÉ » consacre son numéro de décembre 1929 aux travaux urbanistiques du regretté Louis Van der Swaelmen. Les notes mêmes de l'urbaniste sont publiées et confèrent à ce numéro une valeur particulière.

RIESENBAUTEN NORDAMERIKAS, par F. Wasburn. 64 illustrations. Edité par Orell Fussli (collection des « Schaubucher ».) Prix : 3 francs suisses.

STADTEBAURECHT UND STADTEBAU, par R. Heiligenthal. Edit. Deutsche Bauzeitung. Un vol. de 171 pages avec 58 illustrations. Prix : 12 marks.

STADTEBAU IN DER SCHWEIZ, publié par la B. S. A., rédaction de C. Martin et H. Bernoulli. Fretz et Wasmuth, Zurich. Un volume de 80 pages avec de nombreuses illustrations. Prix : 45 francs.

DIE NEUE BAUKUNST IN EUROPA UND AMERIKA, par Bruno Taut. Stuttgart (1929). Edition Julius Hoffmann. Un fort volume de 226 pages avec 303 illustrations et 80 plans.

L'EMULATION publie en son numéro 10, en même temps que quelques documents relatifs au concours pour l'Aéroport d'Anvers, un bref article signé J. De Ligne. Cet article est assez bizarre en sa conclusion. On se souvient, d'ailleurs, que les lauréats de ce concours sont tous architectes modernes et que le projet de M. De Ligne a été écarté.

DROITS ET OBLIGATIONS DES ARCHITECTES. Etude de droit belge et de droit français sur la situation juridique des architectes vis-à-vis des propriétaires, des entrepreneurs et des tiers et sur la propriété artistique des œuvres d'architecture, par Jean

Delvaux, Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. — Deuxième édition revue et augmentée. Un volume in-8° de 300 pages. Prix : 45 francs. Franco par poste, 46 francs.

DROITS ET OBLIGATIONS DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX, Etude de doctrine et de jurisprudence sur les relations des entrepreneurs avec les propriétaires, architectes, sous-traitants, ouvriers, voisins, etc., par Jean Delvaux, Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. — Un volume in-8° d'environ 350 pages (1928). Prix : 45 francs. Franco par poste : 46 francs.

L'INSULITE

**PANNEAU
ISOLANT
EN FIBRE
DE BOIS**

CONTRE

**LE FROID
LA CHALEUR
L'HUMIDITÉ
LE BRUIT
LA CONDEN-
SATION**



Société Générale des BOIS et PLACAGES
13, RUE RAPHAEL, 13
BRUXELLES

TEL. 283,10

TEL. 264,08

— DEMANDEZ NOTRE BROCHURE C —



Notre

**COUVRE-MUR
EN BETON HYDROFUGÉ**

sans emboîtement, ni
aspérité remplace avan-
tageusement la poterie et
assure une économie de
50 %.

DÉPOSITAIRE:

Etabl. Cantillana S.A.
29, RUE DE FRANCE, 29
BRUXELLES

EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare)	fr. 40.—
Deuxième année. (Rare)	30.—
3°, 4°, 5°, 6° et 7°	25.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE (série d'avant-guerre), collection complète de la 2° année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés	40.—
L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés	50.—
Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages	4.—
L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez	4.—
Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée	4.—
Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée	4.—
L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste	2.—
L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée	4.—
Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Seroen, architecte. Une brochure illustrée	4.—
L'architecture hollandaise, par Luc Paul Haesaerts. Une brochure illustrée	4.—

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 40 francs. Etranger, 55 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

LA CITE & TEKHNÉ

**La plus importante
revue belge d'archi-
tecture, d'urbanis-
me et d'art public -
La plus actuelle - la
mieux documentée.**